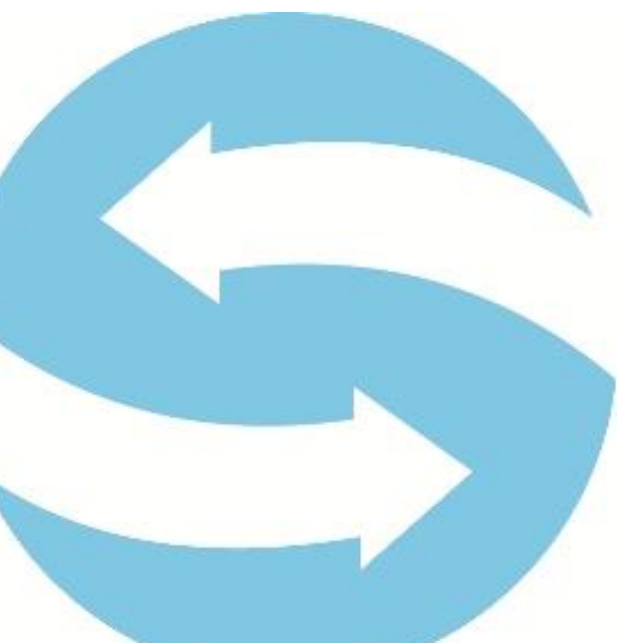
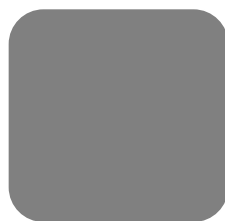
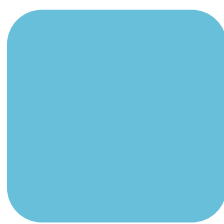


SIFÉE

Secrétariat international francophone
pour l'évaluation environnementale

RAPPORT ANNUEL 2020 | 2021



20 mai 2022

Le fonctionnement du SIFÉE est soutenu par le ministère français de la Transition écologique et solidaire (MTES), le ministère québécois de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC) et le ministère québécois des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF).



Le SIFÉE est associé à l'*International Association for Impact Assessment*.



MOTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION	
Mot de la présidente	5
Mot du directeur général	6
ACTIVITÉS	
Démarches de financement (subvention de fonctionnement)	8
Collaboration avec l'UEMOA pour la mise en œuvre du PRCÉE	8
Recherche pour le Comité consultatif de l'environnement Kativik – Québec	9
Journée d'étude en collaboration avec AgroParisTech	9
ORGANISATION	
Conseil d'administration	10
Membres	10
Réseau	10
RAPPORT FINANCIER	
Bilan financier 2021	11
PERSPECTIVES 2022	
Prévisions budgétaires	11
Avenir du SIFÉE	12
ANNEXES	
1- Demande de financement 2022-2024	
2- Plan stratégique 2022-2024	
3- Composition du comité exécutif et du conseil d'administration	
4- Liste des membres organisationnels au 31 décembre 2021	
5- Liste des membres individuels au 31 décembre 2021	
6- États financiers 2021	

MOTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION



Mot de la présidente

Depuis plusieurs années, les questions relatives à la situation financière et à l'avenir du *Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale* (SIFÉE) ont été des thèmes récurrents lors des réunions du conseil d'administration. La pandémie de COVID-19 a entraîné le report du congrès annuel prévu à Montréal en 2020. Cette pause involontaire dans le déroulement habituel des activités offrait l'occasion de revoir nos façons de faire pour les adapter aux défis des prochaines années. La stratégie comportait plusieurs projets structurants : mise à jour du site Internet, création d'une plateforme d'échange virtuelle et mise en place d'un réseau de représentants pour accroître la présence du SIFÉE sur le terrain. De plus, la collaboration annoncée avec l'*Union monétaire économique et monétaire ouest-africaine* (UEMOA) était l'occasion de relancer les activités du SIFÉE avec un partenaire d'envergure.

En mars 2021, à la demande du gouvernement du Québec, le SIFÉE a déposé une demande de financement pour la période 2022-2024. La demande comportait une augmentation de la subvention de fonctionnement annuel et une aide supplémentaire pour la réalisation des projets ci-devant mentionnés. L'appui financier des deux gouvernements a été maintenu en 2021, mais la demande d'aide supplémentaire adressée au Québec a été refusée. Appuyés par la France, le gouvernement du Québec a demandé la production d'un plan stratégique pour la période 2022-2024 comme condition au renouvellement de l'appui en 2022. Le plan déposé en décembre 2021 comportait une mise à jour de la vision de l'organisme et de la programmation des activités envisagées en 2022. Il devait également présenter les retombées économiques et les gains des activités projetées pour les parties impliquées. L'édition 2022 du colloque et de l'école d'été et la réalisation de projets de formation à court terme devaient renforcer la situation financière de l'organisme en vue de la mise en œuvre des projets structurants identifiés au plan stratégique. Malheureusement, les éléments présentés ont été jugés insuffisants et ont conduit au retrait de l'appui des deux gouvernements en 2022.

Cette décision entraîne des conséquences importantes pour l'avenir du SIFÉE puisque les sommes accordées annuellement depuis 1997 représentent un peu moins de la moitié de son budget de fonctionnement. Également, le non-renouvellement de l'appui financier des deux gouvernements entraîne le retrait de leur adhésion en tant membres du SIFÉE et, partant, de leurs représentants au conseil d'administration.

Malgré tout, il y a de l'espoir ! L'*Agence d'évaluation d'impacts du Canada* (ACÉI) nous a informé par courriel le 25 mars 2022 que la demande de financement déposée en février dernier par le SIFÉE pour la tenue du colloque et de l'école d'été à Montréal a été acceptée. Cette réponse constitue possiblement l'occasion de repartir l'organisme sur de nouvelles bases. Il reviendra aux membres du SIFÉE de s'impliquer dans ses instances et plus particulièrement au sein du conseil d'administration.

La tenue de l'assemblée générale annuelle 2022 sera l'occasion de discuter de l'avenir du SIFÉE. Elle sera déterminante ! Nous vous invitons donc à participer en grand nombre !

Je tiens à exprimer ma gratitude envers Gilles Côté et Mélissa Martel et les membres du comité exécutif et du conseil d'administration pour leur collaboration durant ces deux dernières années passées au sein du conseil d'administration.

Marie-Lou Coulombe

Présidente sortante du conseil d'administration

Mot du directeur général



Dans le dernier rapport annuel, je commençais le mot du directeur général en soulignant que l'année 2020 serait l'année de tous les dangers et de tous les espoirs. Au chapitre des espoirs, il y avait une rencontre avec les deux principaux contributeurs du SIFÉE depuis sa création en 1997, les gouvernements français et québécois, pour discuter de l'avenir de l'organisme. Également, dans le cadre de son projet de création d'un cadre communautaire harmonisé des évaluations environnementales, l'UEMOA avait ciblé le SIFÉE comme partenaire pour la mise en œuvre de son *Plan de renforcement des capacités au profit de ses États membres* (PRCEE/UEMOA).

Par ailleurs, afin de mieux répondre aux besoins des intervenants du domaine de l'évaluation environnementale en matière de renforcement des capacités, le SIFÉE avait pour projet de créer une plateforme d'échange numérique. La plateforme devait agir comme complément à ses activités en offrant un média supplémentaire pour la diffusion en continu de l'information et les échanges d'expériences. Également, dans le but d'accroître sa présence sur le terrain, la direction proposait de créer un réseau des représentant(e)s du SIFÉE. Les personnes choisies auraient eu pour mission de rechercher des opportunités de collaboration avec des organismes publics ou privés afin d'élaborer des programmes de renforcement des capacités en évaluation environnementale, incluant notamment des formations et la réalisation de projets-pilotes qui s'échelonnent sur des périodes d'une à deux années.

Malheureusement, la proposition faite à l'UEMOA pour la réalisation de trois guides, projet censé inaugurer le début d'une collaboration à long terme n'a pas été retenue par cette dernière. Également, la demande de financement pour la réalisation du projet de plateforme numérique, jointe au renouvellement de la subvention de fonctionnement transmise au gouvernement du Québec en mars 2021 n'a pas été accordée. Le maintien de l'appui financier par les deux gouvernements a été maintenu en 2021, mais a été retiré pour l'année 2022. Le plan stratégique présenté à ces derniers pour la période 2022-2024 a été jugé insuffisant pour assurer la viabilité financière de l'organisme.

Il est important de mentionner que, même si les gouvernements avaient maintenu leur appui, les sommes accordées n'auraient permis de couvrir les frais fonctionnements que pour une période limitée de quelques mois. Les divers projets visant à redresser la situation financière du SIFÉE au cours des derniers mois n'ayant pas abouti, il devenait impossible de maintenir les activités de l'organisme plus longtemps.

Aussi, au chapitre des dangers, n'étant plus en mesure de payer le salaire de ses employés à cause du manque de fonds, à la fin du mois de décembre 2021, le SIFÉE a dû mettre fin à l'emploi de son directeur général, ainsi qu'à celui de Madame Mélissa Martel, chargée de projets. Au terme du bail de location de ses locaux en mai 2022, le SIFÉE devra littéralement fermer ses portes et liquider ses actifs afin de couvrir les dépenses relatives à sa fermeture.

Comme je l'ai mentionné à plusieurs reprises, une assistance révisée pour une période minimum de deux ans aurait été nécessaire afin de permettre la réalisation de projets essentiels à la relance du SIFÉE. Également, après plus de 23 années d'existence, il aurait été pertinent, même nécessaire, de se questionner sur le rôle du SIFÉE et sur l'harmonisation de ses actions avec celles des autres institutions de la Francophonie, notamment l'*Institut de la Francophonie pour le développement durable* (IFDD), l'*Université Senghor* et l'*Agence universitaire de la Francophonie*.

Les institutions d'enseignement et de la recherche au Québec qui offrent des programmes d'enseignement en environnement et accueillent des étudiants d'un peu partout en Francophonie auraient pu également être parties à cette réflexion. Au cours de la dernière année, j'ai tenté de sensibiliser les membres du conseil d'administration et les représentants des deux principaux contributeurs du SIFÉE à la nécessité d'agir à ce niveau, mais aujourd'hui nous ne disposons plus de la marge de manœuvre pour initier une réflexion élargie aux institutions ci-devant mentionnées.

Au mois de janvier dernier, le conseil d'administration a fait une demande de financement à l'AÉIC pour la réalisation du colloque du SIFÉE qui devait avoir lieu en 2020, mais reporté en raison de la situation sanitaire. En décembre 2021, le gouvernement canadien a annoncé la poursuite de son programme de subvention salariale pour lutter contre les effets économiques de la pandémie, ce qui permettrait la réembauche de personnel au SIFÉE. Mais ces mesures seraient-elles suffisantes pour relancer l'organisme et maintenir ses activités à moyen terme ?

En 2020, je concluais le mot du directeur général en mentionnant que l'avenir du SIFÉE se trouve d'abord et avant tout entre les mains de ses membres. La situation actuelle constitue peut-être l'occasion de relancer l'organisme sur de nouvelles bases, avec l'appui de nouveaux contributeurs, selon des modalités de fonctionnement différentes. Il revient à vous tous et toutes, d'y réfléchir et, je le souhaite, de trouver une formule qui permette de mettre en valeur l'héritage des artisans de la première heure animés par le désir de créer un organisme dédié à la mise en valeur de l'expertise francophone en évaluation environnementale, dans un esprit de collaboration et de partage.

Pour ma part, dans une lettre datée du 22 janvier dernier, j'ai annoncé au conseil d'administration mon intention de ne pas poser ma candidature à la réouverture du poste de directeur général du SIFÉE dans l'éventualité où la situation financière le permettrait. Au cours des dernières années, j'ai accepté de travailler dans un contexte marqué par l'incertitude et l'insécurité financière. Jusqu'à récemment j'étais motivé par l'espoir d'une relance du SIFÉE, mais la situation dans laquelle se trouve l'organisme requerrait un engagement à long terme que je ne suis pas disposé à prendre après dix de service comme directeur.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui m'ont appuyé au cours des dernières années. Mon passage au SIFÉE a été une expérience enrichissante qui m'a permis d'avancer sur le plan professionnel, de connaître de nombreux territoires et de forger de nouvelles amitiés.

Gilles Côté

Ex-Directeur général

ACTIVITÉS

Démarches de financement (subvention de fonctionnement)

Comme mentionné dans le mot du directeur général du rapport annuel 2019-2020, une rencontre entre le SIFÉE et ses deux principaux contributeurs – le gouvernement du Québec représenté par le *ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques* (MELCC), le *ministère des Relations internationales et de la Francophonie* (MRIF), ainsi que le gouvernement français représenté par le *ministère de la Transition écologique et solidaire* (MTES) – devait avoir lieu (virtuellement) pour discuter de la situation financière et de l'avenir du SIFÉE.

La direction du SIFÉE et des membres du conseil d'administration ont bel et bien rencontré, mais séparément, les représentants du MELCC et du MRIF dans un premier temps et les représentants du MTES par la suite. Dans ce dernier cas, il nous a été signifié que le MTES ne serait pas en mesure d'augmenter son appui financier en 2021. En ce qui concerne le MELCC et le MRIF qui contribuent à parts égales à l'appui financier du gouvernement du Québec au SIFÉE, il nous a été proposé de préparer une demande de financement pour une période de trois ans, de 2021-2024 (annexe 1).

La demande déposée en mars 2021 comportait une augmentation de la subvention de fonctionnement annuel, la faisant passer de 20 000 \$ à 35 000 \$ par année, ainsi qu'une aide supplémentaire pour le financement de la création et de l'animation la première année d'une plate-forme numérique pour un montant total de 18 000 \$. Finalement, une somme de 20 000 \$ a été accordée à titre de subvention de fonctionnement pour l'année courante, mais la demande de financement supplémentaire a été refusée.

Dans une lettre datée du 27 août 2021 annonçant leur décision, les représentants du MELCC et du MRIF ont exprimé des réserves quant à la capacité de l'organisme à exprimer une vision stratégique nécessaire à la réalisation de sa mission et à l'obtention du financement à cette fin. Aussi, ces derniers demandaient à la direction de mettre à jour le plan stratégique et de revoir la programmation de ses activités pour l'année 2022. Une demande semblable a été formulée par le représentant du MTES. Dans une lettre datée du 5 octobre 2021, ce dernier rendait conditionnelle la poursuite du financement du SIFÉE en 2022 au dépôt d'un plan stratégique avant le 1^{er} décembre 2021.

Le plan stratégique pour la période 2022-2024 a effectivement été remis aux représentants des deux gouvernements à la date prévue (annexe 2). Malheureusement, il a été jugé insuffisant pour « sécuriser suffisamment le SIFÉE sur le plan financier » et lui assurer un avenir pérenne. Aussi, un avis défavorable au renouvellement de l'appui financier au SIFÉE a été émis.

Collaboration avec l'UEMOA pour la mise en œuvre du PRCÉE

Dans le cadre de son projet de création d'un cadre communautaire harmonisé des évaluations environnementales, l'*Union économique et monétaire ouest-africaine* (UEMOA) a élaboré le *Plan de renforcement des capacités au profit des États membres* (PRCÉE/UEMOA) et a ciblé le SIFÉE comme partenaire pour sa mise en œuvre. Le PRCÉE/UEMOA identifie des activités regroupées en trois axes à savoir : 1) l'échange d'expériences, 2) des formations, 3) le développement d'outils comme des guides thématiques et des outils d'analyse, ainsi que l'examen des rapports. Au moment de sa publication en décembre 2020, le programme devait s'échelonner sur une période de trois ans, de 2021 à 2023.

Des discussions préliminaires ont eu lieu à ce moment-là entre les directions de l'UEMOA et du SIFÉE concernant la mise en œuvre du PRCÉE/UEMOA. Six activités étaient envisagées pour l'année 2021 : 1) deux activités réalisées à même les ressources allouées au lancement du PRCÉE par l'UEMOA et pour lesquelles le SIFÉE agirait comme mandataire, 2) deux activités payantes réalisées avec l'appui de partenaires techniques et financiers, 3) une activité réalisée avec l'appui technique et financier de la *Commission néerlandaise pour l'évaluation environnementale* (CNÉE). Finalement, une proposition a été transmise par le SIFÉE pour la réalisation de trois guides à la fin du mois de juin 2021. Le projet était financé en totalité par la *Banque mondiale*. Après examen du dossier par cette dernière, dans un courriel daté du 22 octobre 2021, M. Christophe Deguenon de l'UEMOA nous apprenait le rejet de la proposition. Apparemment le SIFÉE ne possédait pas suffisamment d'expérience pour la réalisation de mandats semblables.

Recherche pour le *Comité consultatif de l'environnement Kativik* – Québec

Au mois de mars 2019, le SIFÉE avait reçu le mandat du *Comité consultatif de l'environnement Kativik* (CCEK) pour la réalisation d'une recherche portant sur les pratiques en matière d'évaluation d'impacts sociaux en vertu des quatre processus d'évaluation environnementale applicables au Nunavik (nom donné au territoire québécois situé au-delà du 55^e parallèles nord). La valeur du mandat s'élevait à 15 000 \$. À la lumière des résultats de la recherche dont le rapport a été remis en juillet 2019, le CCEK a décidé de poursuivre la recherche.

En mai 2020, le SIFÉE a obtenu un mandat d'une valeur de 5 000 \$ pour la réalisation de la deuxième phase de la recherche visant à formuler des recommandations au CCEK afin d'améliorer la pratique de l'évaluation des impacts sociaux et les processus afférents. Le rapport a été remis à la satisfaction du CCEK en juin 2021.

Journée d'étude en collaboration avec *AgroParisTech*

Le SIFÉE a organisé en collaboration avec *AgroParisTech* une journée d'étude sur le thème : « Concevoir des plans et programmes au défi des urgences écologiques : quelles actualités de l'évaluation environnementale stratégique, 20 ans après la directive 2001/42/CE du 27 juin 2001 ». L'évènement qui a eu lieu le 31 août 2021 en mode virtuel réunissait plusieurs intervenants du domaine de l'évaluation environnementale en France et au Québec. Le directeur des évaluations environnementales et de l'évaluation environnementale stratégique du MELCC, M. Yves Rochon, a participé à l'activité.

ORGANISATION

Conseil d'administration



Composition

La composition du conseil d'administration 2020-2021 et du comité exécutif est présentée à l'annexe 3.

Activités

Le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises en 2021 et à une reprise en 2022. La 76^e réunion régulière a eu lieu en mars, la 77^e en juin, la 78^e en septembre 2021 et la 79^e en janvier et février 2022.

Remplacements au sein du conseil d'administration

Étant donné le retrait des gouvernements français et québécois à titre de membres du SIFÉE, les représentantes des organismes gouvernementaux Amérique et Europe, doivent être remplacées. Il en est de même du représentant entreprise Europe, depuis le non-renouvellement de l'adhésion de *Egis Structure et Environnement*.

Les autres postes à combler au conseil d'administration parce que vacant ou en fin de mandat sont les suivants :



- Europe – institution d'enseignement ou de recherche (vacant)
- Europe – organisme à but non lucratif (vacant)
- Amérique – entreprise (mandat termine en 2021)
- Amérique – institution d'enseignement ou de recherche (vacant)
- Afrique – organisme gouvernemental (vacant)
- Afrique – institution d'enseignement ou de recherche (vacant)
- Afrique – entreprise (mandat termine en 2022)
- Afrique – organisme à but non lucratif (mandat termine en 2021)
- Afrique – représentant membres individuels (mandat termine en 2021)

Membres

État de l'effectif

En date du 31 décembre 2021, le SIFÉE comptait 23 membres organisationnels, répartis sur 11 pays francophones. Parmi les catégories de membres sont représentées comme suit : 7 organismes à but non lucratif; 7 organismes gouvernementaux; 4 entreprises; et 3 institutions d'enseignement ou de recherche. La liste actualisée des organismes membres est présentée à l'annexe 4.

Membres individuels

La liste des membres individuels est reproduite à l'annexe 5.

Réseau

Correspondants du SIFÉE

Depuis le dernier rapport annuel, cinq articles ont été publiés provenant de notre réseau des correspondants du SIFÉE.

RAPPORT FINANCIER

Bilan financier 2021

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 se trouvent à l'annexe 6. Pour l'exercice clos à cette date, les résultats affichent un déficit des produits sur les charges de 23 707 \$. À l'exception d'une somme de 5 080 \$ provenant du paiement final de la recherche réalisée pour le CCEK, les revenus du SIFÉE proviennent exclusivement de subventions de fonctionnement reçues des gouvernements français et québécois (57 723 \$) et du programme de subventions salariales du gouvernement canadien pour lutter contre les impacts économiques de la pandémie (56 656 \$). Les dépenses sont demeurées sensiblement les mêmes à l'exception des fournitures de bureau qui incluent le paiement de l'abonnement au logiciel comptable SAGE.

Également, le montant des revenus provenant de la cotisation des membres a connu une baisse significative, particulièrement en ce qui concerne les organismes gouvernementaux et les membres individuels. Comme les années précédentes, mais encore davantage en 2020 et 2021, il a été difficile de percevoir les cotisations des membres malgré les rappels. Le bas niveau d'activités du SIFÉE a certainement joué pour expliquer cette situation.

PERSPECTIVES POUR 2022

Prévisions budgétaires

Comme mentionné dans le mot du directeur général, les gouvernements français et québécois comptent retirer leur appui financier au SIFÉE en 2022. Cette contribution représentait l'équivalent d'un peu moins de 50 % des frais de fonctionnement de l'organisme.

Au moment de l'annonce de leurs décisions les 21 et 22 janvier 2022, le SIFÉE ne disposait plus des fonds pour assumer ses frais de fonctionnement et a dû mettre fin à l'emploi de son directeur général et Mélissa Martel, chargée de projets. Pour la même raison, nous avons dû interrompre les services de téléphonie et d'internet. En janvier 2022, nous avons aussi signifié au propriétaire du bureau de place Saint-Henri (Montréal) notre intention de quitter les locaux. Dès lors, le propriétaire a mis en location les locaux afin de trouver un remplacement. Or, s'il ne trouve pas d'autres locataires, notre engagement légal (bail de location) nous oblige à poursuivre le paiement du bail jusqu'en mai 2022.

Le tableau sur la page suivante indique le bilan prévisionnel des dépenses et des revenus jusqu'à la fin juin 2022 et la somme due par le SIFÉE à l'*Agence béninoise de l'Environnement* à la suite de la tenue du colloque à Cotonou en 2019. D'après cette estimation, le bilan prévisionnel déficitaire des dépenses/revenus jusqu'à la fin du mois de juin 2022 est d'environ 15 000 \$.

Des frais sont également à envisager si la décision est prise d'aller de l'avant avec la dissolution (cessation légale d'une organisation) de l'organisme. Il faut prévoir des frais pour payer les honoraires d'un avocat spécialisé en droit commercial et des organisations (2 500 \$) pour effectuer les démarches juridiques entourant la liquidation (processus qui vise à répartir les biens et à régler les dettes d'un organisme) et la dissolution de l'organisme créé en vertu des dispositions pertinentes des lois et des règlements du Québec. Il faut également prévoir les honoraires d'un comptable pour la préparation des états financiers 2022 (1 200 \$). Ces sommes s'ajoutent à celles mentionnées précédemment. Ainsi, le budget déficitaire total s'élèverait à environ 19 447 \$.

Au niveau légal, les membres du conseil d'administration seront solidairement responsables du remboursement des dettes de l'organisme au moment de la dissolution. C'est pourquoi, lors de la 79^e réunion du conseil d'administration, il a été proposé de procéder à la liquidation des actifs du SIFÉE avant de procéder à sa dissolution, si telle est la décision de l'assemblée des membres. Toutefois, le conseil d'administration n'a pas pris de décision à ce sujet. Or, étant donné le budget déficitaire et la situation de la trésorerie (le compte de banque est à sec), que faire?

Lors d'une réunion tenue le 22 mars 2022 et à laquelle la présidente du conseil d'administration a assistée, les représentants du MELCC et du MTES ont discuté de la situation. Afin que le processus de liquidation des actifs se déroule dans les meilleures conditions et pour éviter que les administrateurs actuels se trouvent dans l'obligation de rembourser les dettes du SIFÉE, les représentants des deux gouvernements sont prêts à assumer le paiement, ainsi que les coûts relatifs à l'opération de liquidation des actifs qui implique l'intervention de professionnels, comptable et avocat. En revanche, il est important de noter qu'à la suite de l'assemblée générale annuelle, les gouvernements du Québec et de la France se retireront respectivement à titre de membre « Amérique – Organisme gouvernemental » et « Europe – Organisme

gouvernemental). Ils ne seront plus membres du SIFÉE et, par le fait même, n'auront plus de représentants sur le conseil d'administration.

Tableau 1 Bilan prévisionnel des dépenses et des revenus du SIFÉE jusqu'en juin 2022

DÉPENSES	Montant estimé (en CAD)
<i>Dépenses de fonctionnement à prévoir jusqu'en juin 2022</i>	
Loyer de mai 2022	1 092 \$
Honoraires du comptable pour la préparation des états financiers 2021	2 000 \$
Honoraires Mélissa Martel pour la finalisation des états financiers 2021 et le transfert des dossiers à la présidente du conseil d'administration	1 843 \$
Honoraires de Gilles Côté pour l'appui à l'organisation de la 79 ^e réunion du conseil d'administration et à l'assemblée générale annuelle	2 582 \$
Autres frais	1 000 \$
<i>Entente avec l'Agence béninoise de l'environnement</i>	
Montant du par le SIFÉE pour le colloque 2019 (Cotonou)	8 464 \$
Total (dépenses)	16 981 \$
REVENUS	
Encaisse du compte bancaire (en date du 22 mars 2022)	108 \$
Remboursement attendu de la CSST	1 326 \$
Total (revenus)	2 361 \$
DÉPENSES - REVENUS	(-14 620 \$)

Avenir du SIFÉE

Compte de tenu de la situation, deux propositions ont été discutées par le conseil d'administration lors de la 79^e réunion qui s'est terminée le 18 février 2022, soit le maintien de l'organisme dans sa forme actuelle ou la fermeture définitive de l'organisme.

Les principales conclusions de la réunion sont indiquées plus bas.

Proposition 1 : Maintien de l'organisme

Malgré le retrait des subventions de fonctionnement versées annuellement par les gouvernements du Québec et de la France, les membres du SIFÉE pourraient décider de maintenir l'organisme dans sa forme actuelle en recherchant d'autres sources de financement pour relancer ses activités.

À ce titre, comme mentionné précédemment, une demande de financement a été déposée par la présidente du conseil d'administration en février 2022 à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AÉIC) pour l'organisation d'un colloque et d'une école d'été à Montréal (Canada) à l'automne 2022 pour un montant de 80 000 \$ CAD. Le 25 mars 2022, la présidente du conseil d'administration a été informée par courriel que cette demande a été acceptée. Les membres du SIFÉE devront considérer les trois éléments suivants avant de signer toute forme d'entente avec l'AÉIC :

- Un conseil d'administration doit être formé à l'assemblée générale annuelle. Les membres devront être prêts à s'impliquer dans l'embauche d'un nouveau directeur général, dans l'organisation du colloque et de l'école d'été ainsi que dans la recherche d'un financement de fonctionnement ;
- Un directeur général devra être rapidement embauché afin de prendre en charge l'organisation de cet événement dans les meilleurs délais ;
- La situation relative à la pandémie COVID-19 a tendance à s'améliorer, mais elle demeure fragile ;
- Étant donné que la subvention de l'AÉIC n'est pas récurrente et, partant, ne remplace pas les subventions de fonctionnement octroyées par les gouvernements du Québec et de la France, il faudra trouver d'autres moyens de financer l'organisme. L'obtention de la subvention permettrait possiblement de faire ces démarches, mais elle ne garantit pas la survie de l'organisme après 2022.

Proposition 2 : Fermeture définitive du SIFÉE

Compte tenu de la situation financière actuelle, du retrait des subventions de fonctionnement versées annuellement par les gouvernements du Québec et de la France, ainsi que la faible probabilité de trouver une source de financement alternative à court terme, les membres du SIFÉE pourraient convenir de mettre un terme définitif aux activités de l'organisme et de le dissoudre.

Pour la suite, il reviendra aux membres du SIFÉE de décider l'option qu'ils souhaitent envisager pour l'avenir de l'organisme.

ANNEXES

Annexe 1 : Demande de financement 2021-2024



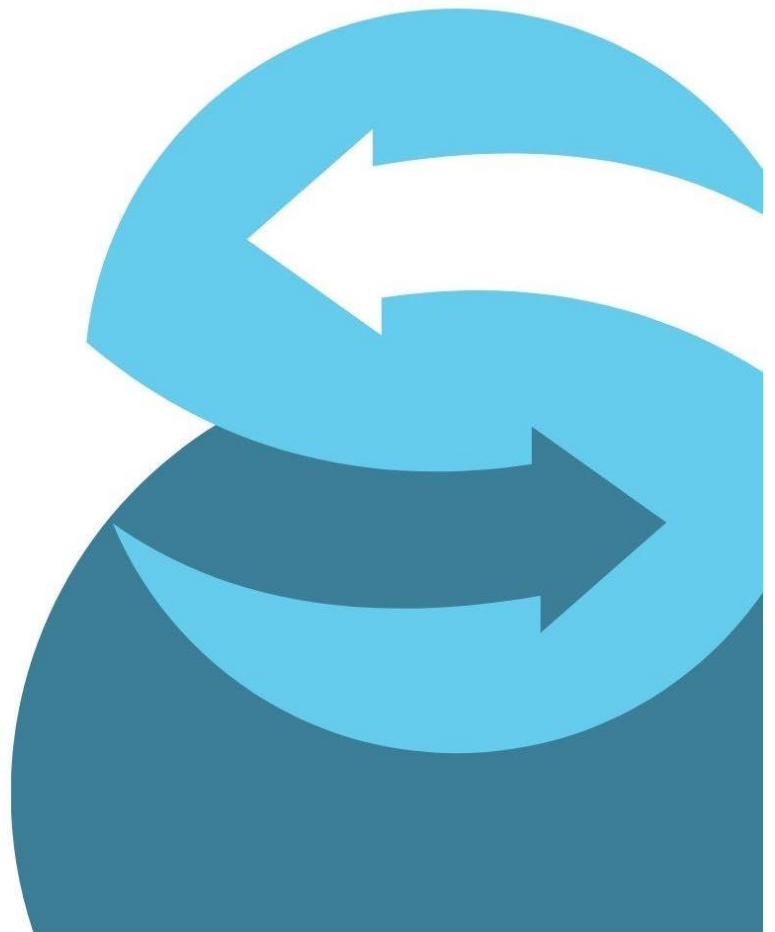
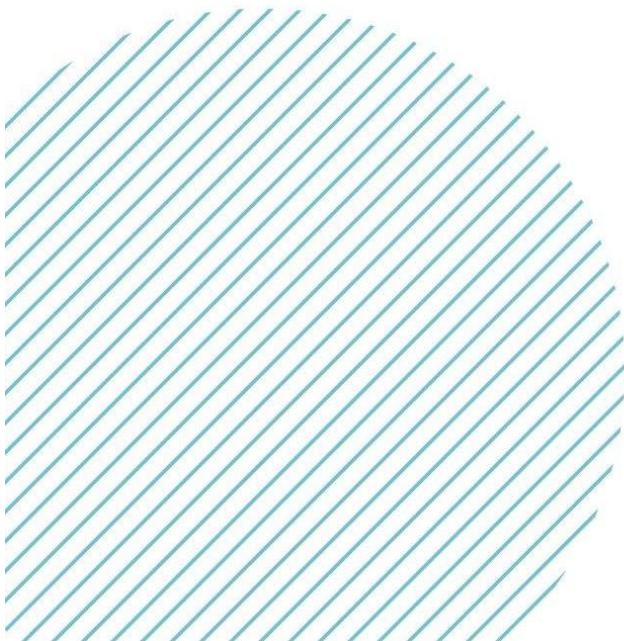
SIFÉE

Secrétariat international francophone
pour l'évaluation environnementale

SECRETARIAT INTERNATIONAL
FRANCOPHONE POUR
L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

DEMANDE DE FINANCEMENT
PERIODE 2021-2024

MARS 2021



MISE EN CONTEXTE

Mission – réseau - actions – retombées pour le Québec

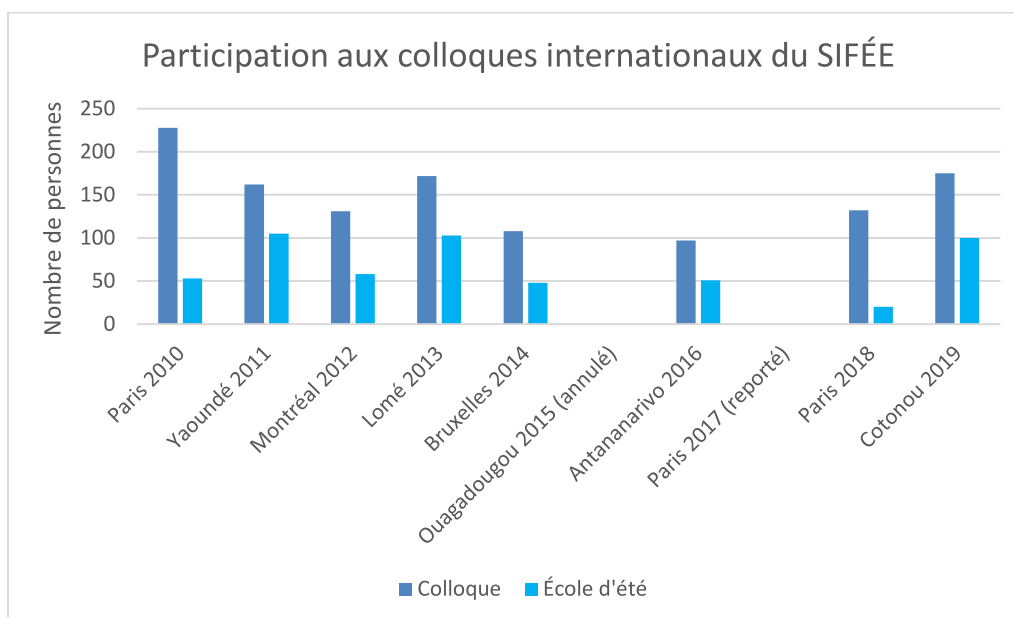
Le *Secrétariat international francophone en évaluation environnementale* (SIFÉE)¹ est un organisme non gouvernemental international, à but non lucratif, dont le siège social est établi à Montréal depuis 1997.

Mission : Créé avec l'appui des gouvernements français et québécois, la principale mission du SIFÉE consiste à promouvoir l'évaluation environnementale et à assurer la diffusion des bonnes pratiques dans l'espace francophone.

Réseau : Le SIFÉE compte 70 membres organisationnels et individuels en provenance d'une vingtaine de pays. Près de 4 000 personnes sont abonnées à son infolettre et plus de 600 personnes à sa page Facebook. Il anime un réseau de dix correspondants et qui publient chaque mois des chroniques sur la pratique de l'évaluation environnementale dans leurs régions respectives.

Actions : Depuis sa création, le SIFÉE a tenu 22 colloques internationaux dans 15 pays. Depuis dix ans, les colloques ont attiré 1 205 participants de 23 pays. Des centaines d'intervenants de partout dans l'espace francophone, en moyenne une cinquantaine par colloque, ont pu utiliser cette plateforme d'échange pour présenter des communications de qualité sur leurs réalités locales. En marge des colloques internationaux se tiennent les écoles d'été du SIFÉE. Ces ateliers de formation de haut niveau, reconnus pour leur contribution au renforcement des capacités de professionnels de l'évaluation environnementale, ont touché des centaines de personnes.

Figure 1 Participation aux colloques internationaux et à l'école d'été du SIFÉE depuis 2010



¹ <https://www.sifee.org>.

En plus des écoles d'été tenues en marge des colloques, d'autres formations ont été organisées au cours des dernières années.

- Formations nationales en évaluation environnementale de l'*Institut de la Francophonie pour le Développement durable* (IFDD) et du SIFÉE (2014)

Ce programme visait à renforcer les connaissances scientifiques et les pratiques dans le domaine de l'évaluation environnementale, afin de permettre aux bénéficiaires d'influencer positivement les processus de prise en compte de l'environnement dans les projets, plans et politiques de développement. Trois formations, en Côte d'Ivoire, à Madagascar et aux Comores ont eu lieu, en 2014, sur des thèmes divers. Chaque formation a réuni entre 50 à 100 personnes.

- Programme de maîtrise des outils de gestion de l'environnement pour le développement (Haïti 2012-2015)

Organisation de quatre formations parmi lesquelles une formation adaptée aux agents de la fonction publique à laquelle a participé la directrice de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers du *ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques* (MELCC, 2014). Également, une autre formation destinée aux universitaires haïtiens a eu lieu en 2015.

Le tableau 1 décrit les activités réalisées de 2018 à 2020.

Retombées pour le Québec

Les activités du SIFÉE contribuent à faire de l'évaluation environnementale un véritable outil de développement durable. Elles ont permis de mettre en valeur le savoir-faire du gouvernement, des universités et des entreprises québécoises dans la prise en compte de l'environnement dans le développement et l'autorisation de projets d'envergure. Également, elles ont offert à ses derniers la possibilité de profiter de l'expérience d'autres pays.

À titre d'exemple, plusieurs universités québécoises, dont l'Université du Québec à Montréal (UQÀM), l'Université de Montréal et l'Université Laval, ont participé plusieurs fois aux colloques et écoles d'été du SIFÉE et utilisent ce créneau pour faire connaître leurs programmes de formations et mobiliser des inscriptions d'étudiants internationaux et des partenariats interuniversitaires. Les entreprises telles qu'Hydro-Québec, WSP (ex-GENIVAR), SNC Lavalin, Golder, E3SA et Consultants inc., ainsi que plusieurs consultants individuels et entrepreneurs du Québec, utilisent les espaces d'échanges créés par le SIFÉE pour exporter leurs compétences, accroître leurs visibilités et étendre leurs réseaux de contacts en Afrique notamment. Enfin, les ministères du Québec responsables des ressources naturelles, de l'énergie, de l'environnement, ainsi que les organismes autonomes tels que le Bureau d'audience publique en environnement (BAPE), ont partagé plusieurs fois leurs savoirs et savoir-faire avec les pays francophones en développement de l'Afrique et Haïti. C'est ainsi que l'influence grandissante et la réputation du Québec dans les domaines des ÉÉ, du développement durable, de la lutte contre la pauvreté et de la promotion de l'équité, dans les pays francophones de l'Afrique et de l'Europe depuis plusieurs années, ont fini par créer un cadre favorable à la promotion de l'investissement dans les secteurs des mines, de l'énergie, de gestion de l'environnement et autres.

Tableau 1 Bilan des activités du SIFÉE réalisées entre 2018 et 2020

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	PARTENAIRES DE L'ACTIVITÉ	PARTICIPATION	RETOMBÉES POUR LE QUÉBEC ET LA FRANCOPHONIE
2020			
<p>WEBINAIRE Date : 8 octobre 2020 Lieu : Ottawa, Ontario Thème : Publication de la version française du guide pour améliorer le cadre juridique pour l'évaluation et la gestion des impacts environnementaux et sociaux des sites miniers</p>	<ul style="list-style-type: none"> Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable (IGF), Canada 	<p>100 participants Pays membres de l'IGF https://www.igfmining.org/membres/</p>	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités des praticiens québécois en évaluation environnementale Contribution à l'amélioration des processus d'évaluation environnementale du Québec et des autres pays de la Francophonie
<p>WEBINAIRE Date : 3 juin 2020 Lieu : Montréal, Québec Thème : Les évaluations environnementales : est-ce une opportunité pour le développement durable en Afrique de l'Ouest ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> Commission néerlandaise pour l'évaluation environnementale (CNEE), Pays-Bas Association ouest-africaine d'évaluation environnementale, Afrique de l'Ouest 	<p>133 participants Pays organisateurs : Canada, Pays-Bas, Burkina Faso Intervenants : Mali, Guinée, Sénégal, pays membres de la Francophonie Webinars - Eia.nl</p>	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités des divers participants – ministères, consultants, organisations non gouvernementales, universités, Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), Autorité du bassin du Niger, Programme des Nations Unies pour le développement, Banque mondiale, Banque africaine de développement (BAD) – en termes de connaissances au sujet des évaluations environnementales
<p>WEBINAIRE - CONFÉRENCE ATELIER Dates : Atelier se déroulant en deux séances : 27 mai 2020 (fondements théoriques) – 17 septembre 2020 (analyse de cas de l'application de l'approche par enjeux et discussion) Lieu : Montréal, Québec Thème : Démarche d'analyse des impacts structurée par enjeux par le directeur du SIFÉE, Gilles Côté</p>	<ul style="list-style-type: none"> Association québécoise pour l'évaluation des impacts (AQÉI), Québec 	<p>70 participants en provenance du Québec, Canada</p>	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités des praticiens québécois en évaluation environnementale Amélioration des processus d'évaluation environnementale du Québec
2019			
<p>ÉTUDE Dates : Phase 1 : Fin en décembre 2019; Phase 2 : En cours Lieu : Montréal, Québec Thème : Bilan des pratiques en matière d'évaluation des impacts sociaux en vertu des quatre processus d'évaluation environnementale applicables au Nunavik (Québec)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK), Québec 	<p>–</p>	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités des membres québécois dans la pratique de l'évaluation environnementale Amélioration des processus d'évaluation environnementale par la prise en compte des recommandations de l'étude

Tableau 1 Bilan des activités du SIFÉE réalisées entre 2018 et 2020 (suite)

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	PARTENAIRES DE L'ACTIVITÉ	PARTICIPATION	RETOMBÉES POUR LE QUÉBEC ET LA FRANCOPHONIE
2019			
<p>CONSULTATION D'EXPERTS FRANCOPHONES – PUBLICATION Période : Automne 2018 et novembre 2019 Titre du document : Guide pour améliorer le cadre juridique pour l'évaluation et la gestion des impacts environnementaux et sociaux des sites miniers à l'intention des gouvernements</p>	<ul style="list-style-type: none"> o Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable (IGF), Canada 	<p>Publication Internet accessible au public</p>	<ul style="list-style-type: none"> o Rayonnement du SIFÉE à travers la publication d'un document produit par un organisme reconnu au niveau international dans le domaine de l'évaluation environnementale o Rayonnement du savoir-faire du Québec dans le domaine de l'évaluation environnementale o Renforcement des capacités des membres du SIFÉE en termes de gouvernance pour l'évaluation et la gestion des impacts environnementaux et sociaux des sites miniers
<p>22^E COLLOQUE ANNUEL Date : 9-11 septembre 2019 Lieu : Cotonou, Bénin Thème : Évaluation environnementale et enjeux fonciers</p>	<p>Organismes hôtes et partenaires financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Ministère du Cadre de vie et Développement durable, Bénin o Agence béninoise de l'environnement, Bénin <p>Partenaires financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Offices jeunesse internationaux du Québec, Québec o Banque africaine de développement (BAD) 	<p>175 participants en provenance de 14 pays (Canada, France, Pays-Bas, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Maroc, Niger, République de Djibouti, Sénégal, Togo, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> o Des représentants d'Ouranos, de consultants québécois et du MELCC ont présenté l'expertise québécoise o Rayonnement du savoir-faire du Québec dans le domaine de l'évaluation environnementale o Renforcement des capacités des participants en provenance de la CNÉE, de l'UEMOA, de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), de l'Agence du cadre de vie et du développement territorial du Bénin, de la BAD et de représentants de cinq agences publiques responsables des processus d'évaluation environnementale en Afrique o Partenariats avec la CNÉE et l'UEMOA
<p>ATELIER DE FORMATION Date : 12-14 septembre 2019 Lieu : Cotonou, Bénin Thème : Évaluation environnementale et enjeux fonciers : la géomatique comme outil d'aide à la décision</p>	<p>Organismes hôtes et partenaires financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Ministère du Cadre de vie et Développement durable, Bénin o Agence béninoise de l'environnement, Bénin <p>Partenaires financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Offices jeunesse internationaux du Québec, Québec 	<p>100 participants en provenance de 13 pays (Canada, France, Pays-Bas, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Maroc, Niger, République de Djibouti, Sénégal, Togo, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> o Renforcement des capacités des participants en provenance de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et d'organisations comme la BAD, la BOAD et l'UEMOA o Partenariats avec le Comité technique foncier et développement (CTFD), un groupe de réflexion et d'échanges qui associe depuis plus de 15 ans des spécialistes de disciplines et de compétences variées sous l'égide de l'Agence française de développement (AFD) et du ministère des Affaires étrangères français, ainsi que l'ABE

Tableau 1 Bilan des activités du SIFÉE réalisées entre 2018 et 2020 (suite et fin)

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	PARTENAIRES DE L'ACTIVITÉ	PARTICIPANTS	RETOMBÉES POUR LE QUÉBEC ET LA FRANCOPHONIE
2018			
<p>21^E COLLOQUE ANNUEL Date : 3 au 5 septembre 2018 Lieu : Paris, France Thème : « Gestion des controverses environnementales : quel est le rôle de l'évaluation environnementale ? »</p>	<p>Organismes hôtes et partenaires financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES), France o Institut AgroParisTech, France <p>Partenaires financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> o IFDD o Syntec Ingénierie o Commission nationale du débat public o Offices jeunesse internationaux du Québec 	<p>132 participants en provenance de 14 pays (Canada, France, Suisse, Pays-Bas, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Haïti, Mali, Maroc, Niger, Sénégal, Tchad, Togo)</p>	<ul style="list-style-type: none"> o Des représentants d'universités québécoises, d'Hydro-Québec, du BAPE et du MELCC ont présenté l'expertise québécoise. Les nouveautés liées à la modernisation du régime d'autorisation environnementale du Québec et à la participation et à la consultation du public ont été mises à l'avant-plan. o Une distinction honorifique a été octroyée au MRIF pour souligner sa contribution à la promotion de l'évaluation environnementale en Francophonie. o Des discussions ont été entamées entre le MELCC et le BAPE avec le MTES et la CNDP au sujet d'une future collaboration. o Des démarches ont été entamées avec l'Agence béninoise de l'environnement pour l'organisation du 22^e colloque annuel.
<p>FORMATION Date : 14 au 19 mai 2018 Lieu : Ouagadougou (Burkina Faso) Thème : « Gestion environnementale et sociale des sites miniers et industriels en Afrique : fermeture et restauration ».</p>	<p>Organismes hôtes et partenaires financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Université Aube Nouvelle, Burkina Faso o Bureau de Recherches géologiques et minières rattaché au MTES <p>Partenaires financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> o IGF o Gouvernement du Burkina Faso o Société de conseil et de réalisation pour la gestion de l'environnement 	<p>60 participants en provenance de 10 pays africains</p>	<ul style="list-style-type: none"> o Renforcement des capacités des participants à propos des enjeux environnementaux, sociaux et économiques relatifs aux projets miniers et industriels.

Évaluation environnementale et développement économique

Depuis l'instauration des premiers régimes d'autorisation environnementale par les États, en 1970, puis de la création en 2003 des *Principes de l'Équateur* utilisés par les grandes banques internationales et enfin l'application des politiques de sauvegarde par les organismes de financement multilatéral, comme la *Banque mondiale*, les processus d'évaluation environnementale ont démontré leur efficacité comme outil de développement. Ils favorisent la prise en compte des risques sociaux et environnementaux dans le cadre de financement de projets. L'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion environnementale et sociale, ainsi que de programmes de suivi des impacts, font maintenant partie des conditions de réalisation des projets. L'expertise du Québec dans ces domaines est reconnue et doit être mise en valeur. La présence du SIFÉE sur le terrain par la réalisation d'activités de renforcement des capacités contribue à la diffusion de cette expertise.

Projets pour la période 2021-2024

Mise en contexte : nouvelles approches – évolution des besoins

Depuis sa création en 1997, les activités du SIFÉE ont été intimement liées à celles de l'*Institut de l'environnement pour le développement durable* (IFDD). En effet, pendant plusieurs années, l'IFDD a eu recours aux services du SIFÉE pour la mise en œuvre du volet de son programme MOGED consacré au renforcement des capacités en évaluation environnementale. Également, l'IFDD a été partenaire du colloque et de l'école d'été. Mais, depuis 2016, la collaboration entre les deux organismes a connu des changements importants nécessitant une réorganisation des activités du SIFÉE et la recherche de nouveaux partenaires.

Par ailleurs, l'évaluation environnementale est un concept qui a évolué. Les besoins des membres du SIFÉE changent également. Ils portent maintenant sur la mise en œuvre des processus et la résolution de problèmes en lien avec des situations réelles. Le maintien d'un réseau d'échange pour les experts francophones en matière d'évaluation environnementale est donc plus important que jamais. Le développement des technologies de l'information offre des possibilités nouvelles et incite le SIFÉE à revoir ses façons de faire. Les actions entreprises face à ces changements sont les suivantes.

Actions entreprises : création d'un réseau des représentant(e)s du SIFÉE

Le SIFÉE travaille à la création d'un réseau de représentant(e)s pour accroître la présence de l'organisme sur le terrain. Les personnes choisies auront pour mission de rechercher des opportunités de collaboration avec des organismes publics ou privés pour l'élaboration de programmes de renforcement des capacités en évaluation environnementale, incluant notamment des formations et la réalisation de projets-pilotes qui s'échelonnent sur des périodes d'une à deux années.

Ces programmes s'ajouteront aux formations nationales du SIFÉE instaurées en 2017 et qui consistent en des appels à propositions pour la réalisation de formations ponctuelles en partenariat avec des institutions d'enseignement et de recherche comme celle organisée, en 2018, avec l'*Université Aube Nouvelle* à Ouagadougou (Burkina Faso) sur la gestion environnementale et sociale des sites miniers.

Les représentant(e)s du SIFÉE seront rémunéré(e)s à même les fonds mobilisés pour la réalisation des programmes de formation découlant de leurs démarches et auxquels ils (elles) contribueront à titre de formateur(trice) ou de directeur(trice) scientifique. Cinq personnes ont été identifiées pour jouer ce rôle. Le SIFÉE est sur le point de conclure une entente avec l'une d'elles, M. Karim SAMOURA, ancien directeur et collaborateur du SIFÉE depuis plus de dix ans.

Actions entreprises : création d'une plateforme d'échange virtuelle

En 2021, le SIFÉE créera une plateforme d'échange virtuelle afin de mieux répondre aux besoins des intervenants du domaine de l'évaluation environnementale en matière de renforcement des capacités. Elle agira comme complément à ses activités en offrant un média supplémentaire pour diffusion en continu de l'information et les échanges d'expérience.

La plateforme rendra également possible la création de programmes de formation à distance. Des collaborations avec des institutions d'enseignement universitaire québécoises sont envisageables. Une première série d'activités de renforcement des capacités utilisant la plateforme numérique du SIFÉE est déjà envisagée (voir collaboration avec l'UEMOA ci-après). Enfin, à l'instar de plusieurs organismes d'envergure, le SIFÉE organisera des rencontres internationales en mode virtuel. La plateforme sera accessible gratuitement aux membres du SIFÉE, mais également à quiconque le souhaite moyennant des frais d'adhésion abordables.

La plateforme nécessitera une mise à niveau du site web du SIFÉE. Des démarches ont été entreprises auprès de fournisseurs internet afin de le rendre compatible avec des applications du type MOODLE, ADOBE Connect, etc. Le coût de la modernisation du site s'élève approximativement à 6 000\$ et celui de l'embauche d'une personne pour s'en occuper en raison d'une journée par semaine la première année s'élève à 12 000\$.

Activités à court terme : collaboration avec l'UEMOA pour la mise en œuvre du PRCÉE

Dans le cadre de son projet de création d'un cadre communautaire harmonisé des évaluations environnementales, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a élaboré le *Plan de renforcement des capacités au profit des États membres* (PRCÉE/UEMOA) et a ciblé le SIFÉE comme partenaire pour sa mise en œuvre. Le PRCÉE/UEMOA identifie des activités regroupées en trois axes à savoir : 1) l'échange d'expériences, 2) des formations, 3) le développement d'outils comme des guides thématiques et des outils d'analyse, ainsi que l'examen des rapports. Le programme s'échelonne sur une période de trois ans, de 2021 à 2023.

L'ensemble des actions proposées dans le PRCÉE/UEMOA s'inscrit dans une démarche visant l'adoption d'un règlement régional sur les évaluations environnementales² et la création d'un contexte favorable au développement économique dans la sous-région.

Le montant nécessaire à la mise en œuvre du PRCÉE/UEMOA sera mobilisé par la Commission de l'UEMOA, d'abord à même ses ressources propres et ensuite en approchant des partenaires

² Ce projet est réalisé en collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

techniques et financiers³. Sur la base des discussions préliminaires avec ses autorités et autres intervenants, six activités sont envisagées pour l'année 2021 : 1) deux activités réalisées à même les ressources allouées au lancement du PRCÉE par l'UEMOA et pour lesquelles le SIFÉE agirait comme mandataire, 2) deux activités payantes réalisées avec l'appui de partenaires techniques et financiers, 3) une activité réalisée avec l'appui technique et financier de la *Commission néerlandaise pour l'évaluation environnementale* (CNÉE). Dix autres activités sont prévues au PRCÉE/UEMOA. Le détail des activités envisagées pour 2021, le budget alloué à chacune et le chronogramme sont présentés dans le plan reproduit en partie à l'annexe 1 du présent document. Des organismes multilatéraux d'aide au développement et divers organismes non gouvernementaux seront sollicités pour financer en totalité ou en partie les activités du PRCÉE.

D'autres activités sont également prévues en 2021 et les années subséquentes nécessitant l'embauche d'une ressource supplémentaire. Le projet de collaboration avec l'UEMOA et les autres activités prévues à court terme par le SIFÉE sont présentés au tableau 2.

Ressources financières nécessaires à la poursuite de la mission du SIFÉE

Subvention de fonctionnement

Comme présenté au budget prévisionnel pour l'année 2021 (figure 2), en considérant le maintien de l'appui financier existant des gouvernements français (37 000 \$CAD) et québécois (20 000 \$CAD), la subvention salariale d'urgence du gouvernement canadien (21 000 \$CAD), ainsi que les revenus d'activités inscrits au budget prévisionnel, c'est-à-dire la tenue du colloque international du SIFÉE en évaluation environnementale (Montréal, Québec) et la réalisation de six séminaires virtuels en marge du projet de plateforme virtuelle, le budget du SIFÉE en 2021 sera équilibré avec un léger excédent de 12 535 \$CAD. Les retombées financières de la création du réseau des représentant(e)s du SIFÉE n'ont pas été prises en compte dans l'élaboration du budget prévisionnel de 2021.

Il est important de noter que les minces profits espérés dépendent de la réalisation effective des activités planifiées, incluant le colloque international et l'école d'été du SIFÉE, et de leur succès sur le plan de la participation. L'évolution inconnue de la crise sanitaire mondiale ajoute à l'incertitude. Aussi, dans les circonstances actuelles, la situation financière du SIFÉE est incertaine et devra être réévaluée régulièrement par sa direction qui se trouve depuis plusieurs années en mode « gestion de crise » plutôt qu'en mode « développement ».

Un appui additionnel du gouvernement du Québec devient donc essentiel afin que l'organisme réalise les actions et les activités présentées ci-haut et continue à diffuser le savoir-faire du gouvernement, des universités et des entreprises québécoises dans le domaine de l'évaluation environnementale auprès des autres pays francophones.

³ Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Banque africaine de développement (BAD), la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), la Banque mondiale (BM) et divers organismes non gouvernementaux, associations et ONG (Association ouest-africaine d'évaluation environnementale (AOAEE) ; UICN-PACO, etc.

Tableau 2 Actions et activités projetées pour les années 2021 à 2024 pour contribuer au renforcement des capacités des acteurs francophones en évaluation environnementale

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	PARTENAIRES	PRÉVISIONS DE PARTICIPATION	RETOMBÉES ENVISAGÉES POUR QUÉBEC ET FRANCOPHONIE	DERNIÈRES ÉTAPES RÉALISÉES	RESSOURCES ADDITIONNELLES REQUISES
<p>CRÉATION D'UNE PLATEFORME D'ÉCHANGE VIRTUELLE</p> <p>Lieu : Montréal, Québec</p> <p>Échéancier de réalisation : Début du mois de mars 2021</p> <p>Objectif: Création d'un site Internet permettant aux praticiens de l'évaluation environnementale d'échanger. ⁴</p>	<ul style="list-style-type: none"> o Membres du SIFÉE et abonnés o Commanditaires des activités utilisant la plateforme (formations en ligne, forums d'échange, séminaire, diffusion d'informations spécialisées, etc.) 	<p>Tous les membres du SIFÉE et abonnés à la plateforme (75-100 personnes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> o Amélioration de l'accès aux ressources en évaluation environnementale (accès aux experts, à l'information et aux ressources matérielles) 	<ul style="list-style-type: none"> o Démarches entreprises auprès de fournisseurs Internet (demandes de soumissions) afin de rendre le site Web du SIFÉE compatible avec l'intégration d'applications du type MOODLE, ADOBE Connect ou autres. 	<ul style="list-style-type: none"> o Modernisation du site Internet et installation d'une application (estimé à 6 000\$) o Embauche d'une ressource pour l'administration de la plateforme à raison d'une journée/semaine (12 000\$/année)
<p>Création d'un réseau des représentants du SIFÉE</p> <p>Lieu : Pays membres de la Francophonie</p> <p>Échéancier de réalisation : Recrutement du premier représentant (mars 2021) avec pour objectif de recruter 5 représentants d'ici la fin de l'année 2021</p>	<ul style="list-style-type: none"> o Membres du SIFÉE 	<p>N/A</p>	<ul style="list-style-type: none"> o Accroître le nombre des partenariats pour la réalisation d'activités de renforcement des capacités o Renforcer les liens entre les intervenants de l'espace francophone dans le cadre de ces partenariats sur le long terme 	<ul style="list-style-type: none"> o Recrutement du premier représentant du SIFÉE 	<ul style="list-style-type: none"> o La rémunération des représentants du SIFÉE et les frais encourus sont puisés à même les fonds mobilisés pour la réalisation des activités et dont le financement provient de sources diverses dans chaque cas

⁴ La plateforme numérique est un élément clé de la collaboration avec l'UEMOA ainsi qu'à la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités.

Tableau 2 Actions et activités projetées pour les années 2021 à 2024 pour contribuer au renforcement des capacités des acteurs francophones en évaluation environnementale (suite)

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	PARTENAIRES DE L'ACTIVITÉ	PRÉVISIONS DE PARTICIPATION	RETOMBÉES ENVISAGÉES POUR QUÉBEC ET FRANCOPHONIE	DERNIÈRES ÉTAPES RÉALISÉES	RESSOURCES ADDITIONNELLES REQUISES
<p>FORMATIONS ET WEBINAIRES Lieu : En ligne et Afrique de l'Ouest Échéancier de réalisation : 2021 à 2023 Thème : Plan de renforcement des capacités au profit des États membres (PRCEE/UEMOA) Objectif : Réaliser environ 6 activités en 2021 et 2022 ainsi que 15 activités en 2023 de type formation ou séminaire d'échange d'expérience en collaboration avec l'UEMOA et la CNÉE⁵</p>	<ul style="list-style-type: none"> o Union Économique et Monétaire ouest-africaine (UEMOA) o Commission néerlandaise pour l'évaluation environnementale (CNÉE), Pays-Bas 	<p>Objectif visé à chaque activité (approx. de 75 personnes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> o Renforcement des capacités, contribution à l'amélioration des processus d'évaluation environnementale du Québec et des autres pays de la Francophonie, rayonnement du savoir-faire du Québec dans le domaine de l'évaluation environnementale 	<ul style="list-style-type: none"> o Discussions en cours avec la direction environnement de l'UEMOA pour l'élaboration d'une entente-cadre de collaboration portant sur la mise en œuvre du PRCEE et la réalisation des premières activités planifiées en 2021, parmi lesquelles : 1) l'impact de la pandémie sur la pratique de l'évaluation environnementale, 2) mise à jour des instruments, normes et standards des institutions financières internationales. o La dernière rencontre a eu lieu le 29 janvier 2021. Des courriels ont été échangés et une prochaine rencontre est planifiée au mois de mars 2021. 	<ul style="list-style-type: none"> o Embauche d'une ressource supplémentaire pour la réalisation des formations dans chaque cas et dont la rémunération sera assurée à même les fonds mobilisés pour sa réalisation. Le financement proviendra de sources diverses dans chaque cas.

⁵ Voir annexe 1 de la demande de financement pour davantage de détails

Tableau 2 Activités projetées pour les années 2021 à 2024 pour contribuer au renforcement des capacités des acteurs francophones en évaluation environnementale (suite et fin)

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	PARTENAIRES DE L'ACTIVITÉ	PRÉVISIONS DE PARTICIPATION	RETOMBÉES ENVISAGÉES POUR QUÉBEC ET FRANCOPHONIE	DERNIÈRES ÉTAPES RÉALISÉES	RESSOURCES ADDITIONNELLES REQUISES
<p>FORMATIONS ET WEBINAIRES Lieu : À déterminer Échéancier de réalisation : Thème : L'évaluation environnementale et le secteur minier</p>	<ul style="list-style-type: none"> o Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les métaux et le développement durable (IGF) 	À déterminer	<ul style="list-style-type: none"> o Mobilisation d'experts québécois du milieu de la recherche, des agences publiques et des praticiens en évaluation environnementale pour la réalisation des activités de renforcement la réalisation et du suivi environnemental et social des sites miniers 	<ul style="list-style-type: none"> o Derniers échanges sur cette question ont eu lieu en marge du lancement du guide à l'automne 2020. Les discussions à ce sujet doivent reprendre vers le début du mois de mars avec Clémence NARÉ de l'IGF. 	<ul style="list-style-type: none"> o Aucune ressource additionnelle requise
<p>23^e COLLOQUE ANNUEL Lieu : Montréal, Québec Date : Automne-hiver 2021/2022 Thème : « Gestion des controverses environnementales : quel est le rôle de l'évaluation environnementale ? »</p>	<ul style="list-style-type: none"> o Agence d'évaluation des impacts du Canada (AÉIC) o Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) o Association québécoise pour l'évaluation d'impact (AQÉI) 	Fréquentation au colloque au cours des dernières années se situe en moyenne entre 125 et 175 participants.	<ul style="list-style-type: none"> o Mobilisation d'experts québécois en provenance du milieu de la recherche, des agences publiques dans des domaines divers et des praticiens en évaluation environnementale pour la présentation de communications, et l'organisation d'ateliers ou de forums de discussion dans le cadre du colloque 	<ul style="list-style-type: none"> o La direction a entamé des démarches pour trouver des partenaires, parmi lesquels l'AÉIC et le MELCC o Derniers échanges formels entre l'AÉIC et la direction du SIFÉE remontent au début de l'année 2020, mais suspendus en raison de la pandémie. o Poursuite d'échanges informels avec des représentants de l'AÉIC, du MELCC et de l'AQÉI jusqu'au moment où nous serons en mesure d'envisager un retour à une situation permettant la tenue de l'activité. Toutefois, avec la création de la plateforme d'échange il devient envisageable de réaliser l'activité partiellement ou totalement en mode virtuel. 	<ul style="list-style-type: none"> o Aucune ressource additionnelle requise

C'est la raison pour laquelle nous demandons une aide supplémentaire de 15 000 \$CAD par année pour les trois prochaines années, 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024. L'ajout de cette somme permettrait de rejoindre la contribution de la France.

Financement de la plateforme virtuelle

Comme mentionné précédemment, la création d'une plateforme virtuelle nécessite la modernisation du site web du SIFÉE. En effet, des modifications doivent être apportées à son architecture afin notamment de faciliter le partage d'information et de permettre la tenue de forums de discussion. Un autre avantage recherché consiste à faciliter les transactions entre le SIFÉE et ses membres, ainsi que les participants à ses activités.

Selon une estimation préliminaire, le coût du projet de modernisation s'élève à 6 000\$, ce à quoi il faut ajouter une somme de 12 000\$ la première année pour défrayer le salaire de la personne responsable d'administrer la plateforme en raison d'une journée/semaine. Au total, le lancement de la plateforme nécessite donc un déboursé total de 18 000\$, somme dont le SIFÉE ne dispose pas à court terme. La création de la plateforme virtuelle étant un projet structurant pour l'avenir du SIFÉE et la réalisation des activités de renforcement des capacités en collaboration avec l'UEMOA et ses partenaires, nous demandons au gouvernement du Québec par l'entremise du MRIF et du MELCC un appui financier équivalent.

Figure 2 Prévisions budgétaires 2021⁶

Secrétariat international francophone pour l'évaluation
environnementale

Prévisions budgétaires 2021

	\$CAD
Produits	
Cotisations des membres	
Organismes gouvernementaux	5 000
Institutions d'enseignement ou de recherche	1 000
Organismes à but non lucratif	1 000
Entreprises	10 000
Membres individuels	1 500
Subventions fonctionnement	
MELCC (Québec)	10 000
MRIF (Québec)	10 000
MTES (France)	37 000
Subventions activités	
Appuis financiers / commandites	25 000
Revenus d'activités	
Colloque de Montréal (Inscriptions d'environ 150 personnes)	70 000
École d'été tenue en marge du colloque (Inscriptions d'une quarantaine de personnes)	24 000
Séminaires virtuels et formations en ligne (6 séminaires, 10,000\$ par séminaire)	60 000 ⁷
Autres	
Subvention salariale d'urgence (janvier à juin)	21 000
Intérêts	
Revenus d'intérêts	25
	275 525

⁶ La programmation décrite dans la présente demande et les prévisions budgétaires associées ne concernent que l'année 2021 étant donné qu'il n'est pas possible à toute fin de déterminer avec tant soit peu de précision les produits et les charges pour l'ensemble des trois années. Entre autres, les modalités de réalisation des activités en collaboration avec l'UEMOA et ses partenaires qui s'échelonnent sur plusieurs années n'ont pas encore été précisées. La programmation et le budget prévisionnel seront mis à jour annuellement.

⁷ Les bénéfices générés par les séminaires ont été volontairement sous-évalués par rapport aux montants inscrits à l'annexe 1 à titre de « revenus attendus pour le SIFÉE » étant donné que les modalités de l'entente avec l'UEMOA pour la réalisation des activités à même leurs fonds propres n'ont pas encore été déterminées. Il en est de même des activités réalisées par le SIFÉE en collaboration avec d'autres partenaires financiers, inscrites à l'annexe 1 pour l'année 2021.

Charges	
Salaires et charges sociales	
Salaires du personnel et charges	128 000
Activités	
Colloque de Montréal (dépenses pour un colloque en personne)	60 000
École d'été de Montréal	12 000
Séminaires virtuels et formations en ligne	30 000
Mise à jour du site web et ajout d'une plateforme d'échanges	6 000
Promotion et représentation	
Dépenses de la direction	500
Autres	200
Loyer	
Frais de location bureaux	13 110
Taxes et assurances	
Taxes	400
Assurances	2 830
Communications	
Téléphone et Internet	1 900
Poste	150
Frais site web	1 200
Frais de bureau	
Matériel	400
Impressions et photocopies	200
Informatique (Système comptable)	1 800
Autres	300
Honoraires professionnels	
Honoraires comptables	2 000
Frais bancaires	
Frais bancaires	2 000
Amortissement	
Amortissement	0
	<u>262 990</u>
Résultat	12 535

Annexe 1

Cadre budgétaire prévisionnel des activités en 2021⁸

Activités	Organisateur principal	Budget global prévu	Revenus attendus pour le SIFEE ⁹
Activités d'échanges d'expériences et de formation intégralement financées par un organisme commanditaire			
Pratique de l'ÉE dans le contexte de la pandémie (atelier)	UEMOA	60 000\$	14 400\$
Instruments, normes et standards des institutions financières internationales	UEMOA	72 000\$	17 300\$
Analyse et suivi des impacts des projets miniers	IGF	À déterminer	À déterminer
Activités de formation/échanges coorganisés par la CNÉE et le SIFÉE dans l'espace de l'UEMOA			
Analyse de la qualité des rapports d'ÉIES et d'ÉES : vers un manuel harmonisé	CNÉE, SIFÉE, UEMOA, ABN	À déterminer	À déterminer
Participation publique à l'ÉE (ÉIES et ÉES)	CNÉE, SIFÉE, UEMOA, autres	À déterminer	À déterminer
Activités de formation du SIFEE (formations payantes)			
Formation sur l'ÉES et l'AMCD : enjeux, démarche et outils pratiques	SIFÉE avec des partenaires universitaires du Québec et/ou d'Afrique	À déterminer	À déterminer

⁸ Les budgets prévisionnels identifiés concernent principalement les activités financées intégralement par l'UEMOA dans le *Plan de Renforcement des capacités en matière d'évaluation environnementale au profit des États membres de l'UEMOA*.

⁹ Les revenus ont été calculés à partir de la moyenne des activités de renforcement des capacités réalisées par le SIFÉE au cours des dernières années. Pour les activités où le SIFÉE agit comme mandataire d'un autre organisme, les revenus sont constitués de la différence entre le tarif horaire majoré chargé au mandataire, ses gestionnaires et ses experts sous la forme de salaire, auxquels s'ajoutent des frais de gestion qui représentent 10% de la valeur des dépenses, notamment celles engendrées par le recours à des experts externe.

Pour ce qui est des activités où le SIFÉE agit comme organisateur ou co-organisateur de l'activité, les bénéfices varient selon le financement obtenu pour sa réalisation et les formules de partage des bénéfices avec ses partenaires. Dans ce dernier cas, il n'y a pas de majoration du tarif horaire, les salaires étant considérés uniquement comme des charges. Les frais de gestion de 10 % ne s'appliquent pas non plus.

Les activités prévues en 2021, dont le budget global a été établi, appartiennent à la première catégorie. Les activités dont les budgets sont à déterminer appartiennent à la deuxième.

Liste des abréviations

ABN : Autorité du Bassin du fleuve Niger

AOAEE : Association ouest-africaine d'Évaluation environnementale

BAD : Banque africaine de Développement

BOAD : Banque ouest-africaine de Développement

CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CGES : Cadre de Gestion environnementale et sociale

CNEE : Commission néerlandaise pour l'Évaluation environnementale

CPGES : Cadre de Politique de Gestion environnementale et sociale

CPRP : Cadre de Politique de Réinstallation des Populations

ÉE : Évaluation environnementale

ÉES : Évaluation environnementale stratégique

ÉIES: Étude d'Impact environnemental et social (ESIA en anglais)

IFDD : Institut de la Francophonie pour le Développement durable

IGF : Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable (en anglais)

PGES : Plan de Gestion environnementale et sociale

PRCÉE : Plan de Renforcement des Capacités en évaluations Environnementales

UEMOA : Union économique et monétaire Ouest-Africaines

Annexe 2 : Plan stratégique 2022-2024

PLAN STRATÉGIQUE 2022-2024

Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale

Présenté à :

Monsieur Thomas LESUEUR
Le Commissaire général au développement durable
Ministère de la Transition écologique

Monsieur Yves ROCHON
Directeur général de l'évaluation environnementale et stratégique
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Monsieur Patrice BACHAND
Directeur de la Francophonie et de la Solidarité internationale
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Par :



Marie-Lou COULOMBE
Présidente du conseil d'administration du SIFÉE



Table des matières

1	Introduction	1
2	Le SIFÉE en bref	2
2.1	Mission	2
2.2	Vision.....	2
2.3	Valeurs	2
2.4	Activités	3
2.5	Réseau de ses membres	3
2.6	Conseil d'administration.....	3
2.7	Ressources humaines	4
2.8	Ressources financières.....	5
3	Analyse de l'environnement	6
3.1	Forces.....	6
3.2	Faiblesses.....	8
3.3	Opportunités	10
3.4	Contraintes	11
4	Choix stratégiques	13
4.1	Orientation 1 : Renforcer la situation financière du SIFÉE.....	13
4.1.1	Stratégie 1 : Diversifier les sources de financement liées au fonctionnement de l'organisme.....	13
4.1.2	Stratégie 2 : Susciter l'intérêt d'adhérer au SIFÉE	13
4.1.3	Stratégie 3 : Moderniser le site Web.....	14
4.2	Orientation 2 : Améliorer la présence du SIFÉE sur le terrain	15
4.2.1	Stratégie 1 : Augmenter le nombre et la fréquentation des activités	15
4.2.2	Stratégie 2 : Intensifier l'utilisation des outils numériques	16
4.2.3	Stratégie 3 : Devenir le point focal de la diffusion de l'expertise en Francophonie	19
4.3	Orientation 3 : Établir de nouveaux partenariats	19
4.3.1	Stratégie 1 : Créer ou intensifier les liens avec des organismes ou des réseaux de l'ÉE	20
	ANNEXE A	25
	Intervenants canadiens et français aux colloques et aux écoles d'été	25
	ANNEXE B	26
	Statistiques de la participation au colloque et à l'école d'été (2008 – 2019)	26
	ANNEXE C	27
	Bilan des revenus et des dépenses	27
	ANNEXE D	28

Tableau résumant le plan stratégique et les ressources à la réalisation du plan.....	28
ANNEXE E.....	30
Budget prévisionnel 2022.....	30

1 Introduction

Fondé en 1996, le *Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale* (SIFÉE) est né de la volonté politique exprimée par les gouvernements français et québécois de promouvoir l'évaluation environnementale (ÉE) avec l'appui et la participation de plusieurs intervenants du domaine dans l'espace francophone. Il aura bientôt 25 ans. À l'origine une antenne francophone de l'*International Association for Impact Assessment* (IAIA), il est doté d'une charte indépendante depuis 2004 sous le nom du SIFÉE. Le secrétariat est localisé à Montréal avec une charte québécoise selon la Loi sur les compagnies (chapitre C-38) avec une mission, des statuts et une structure de fonctionnement.

Le Plan stratégique 2022-2024 est le troisième plan stratégique du SIFÉE après celui de 2016-2018 et celui de 2019-2021. En 2021, le rôle que joue le SIFÉE à promouvoir l'évaluation environnementale dans l'espace francophone est toujours actuel et nécessaire. Or, la situation financière déjà difficile du SIFÉE a été aggravée par la pandémie obligeant le report ou l'annulation de la plupart des activités de l'organisme en 2020 et 2021.

Une mise à jour du Plan stratégique était donc nécessaire. Il a été élaboré en se basant sur la mission, la vision et l'analyse de l'environnement actuel du SIFÉE. Il met de l'avant les stratégies, orientations et objectifs définis en collaboration avec son conseil d'administration. Il guidera les actions du conseil d'administration et de la direction générale pour les trois prochaines années. L'annexe D présente un tableau synthèse du Plan stratégique 2022-2024.

La mise en œuvre du Plan stratégique 2022-2024 aidera le SIFÉE à :

1. Renforcer sa situation financière en améliorant le réseau des membres et sa répartition géographique;
2. Améliorer la présence du SIFÉE sur le terrain;
3. Établir de nouveaux partenariats pour des collaborations à court et à long terme.

2 Le SIFÉE en bref

2.1 Mission

Sa mission consiste à :

- Favoriser le développement de la formation de spécialistes francophones dans les domaines de l'évaluation d'impacts et de la participation publique;
- Créer et animer un réseau d'échanges professionnels entre spécialistes en évaluation d'impacts et en participation publique et développer des liens avec les associations et les institutions francophones qui œuvrent dans ces domaines;
- Élaborer et coordonner des projets spécifiques de recherches, d'études, de formation ou de développement en collaboration avec des organismes nationaux ou internationaux;
- Dresser des inventaires de ressources de spécialistes, de professionnels et d'organismes qui s'intéressent à l'évaluation d'impacts et à la participation publique;
- Traduire en français certaines publications de l'IAIA ainsi que d'autres organisations et diffuser des informations sur leurs activités;
- Favoriser la diffusion hors de la Francophonie des réalisations francophones dans les domaines de l'évaluation d'impacts et de la participation publique;
- Établir des liens entre les institutions d'enseignement et les organisations susceptibles d'offrir des stages et des activités de formation.¹

2.2 Vision

La vision du SIFÉE consiste à favoriser le développement et la mise en valeur des processus d'ÉE en Francophonie dans la perspective de l'atteinte des objectifs de développement durable et d'une meilleure justice sociale au bénéfice des générations actuelles et futures.

2.3 Valeurs

Le SIFÉE est un outil de concertation au service des intervenants du domaine de l'ÉE en Francophonie. Son rôle en est un de facilitateur à l'établissement de liens entre ces derniers avec comme fondement de son action, la coopération.

Les valeurs du SIFÉE sont la concertation, la coopération et la facilitation pour la pratique de l'ÉE contribuant aux objectifs de développement durable dans le respect des différences culturelles.

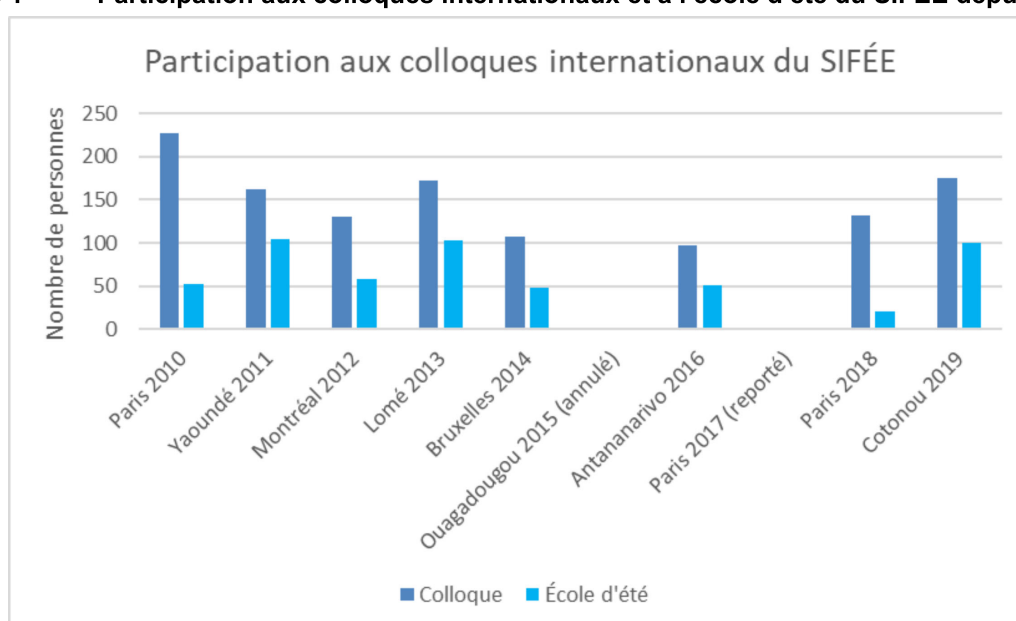
¹ Objets pour lesquels la corporation a été constituée : Lettres patentes du *Secrétariat francophone de l'association internationale pour l'évaluation d'impacts*, 8 avril 1998.

2.4 Activités

Depuis sa création, le SIFÉE a tenu 22 colloques internationaux dans 15 pays et 18 villes. Les dix derniers colloques ont attiré 1 678 participants en provenance de huit pays. Des centaines d'intervenants de partout en Francophonie, en moyenne une cinquantaine par colloque, ont pu utiliser cette plate-forme d'échange pour présenter des communications de qualité à propos de leurs réalités locales.

En marge des colloques internationaux se tient l'école d'été du SIFÉE. Ces ateliers de formation de haut niveau sont reconnus pour leur contribution au renforcement des capacités des professionnels de l'ÉE.

Figure 1 Participation aux colloques internationaux et à l'école d'été du SIFÉE depuis 2010



2.5 Réseau de ses membres

Le SIFÉE compte 70 membres organisationnels et individuels en provenance d'une vingtaine de pays. Parmi ses membres organisationnels on compte huit organismes à but non lucratif, huit organismes gouvernementaux, onze entreprises et trois institutions d'enseignement et de recherche.

2.6 Conseil d'administration

Le SIFÉE est administré par un conseil composé de treize administrateurs. Au sein du conseil d'administration, un poste est réservé au président sortant, sans droit de vote; trois postes sont réservés aux gouvernements; trois postes à des associations, trois postes à des centres universitaires de recherche, facultés ou instituts universitaires; un poste à une représentation

africaine; et deux postes à tous les membres sans restriction. Enfin, un poste au conseil d'administration est ouvert aux membres individuels du SIFÉE.

Les administrateurs sont élus par les membres au cours de l'assemblée générale annuelle, pour un mandat de deux ou trois ans. Les administrateurs élisent parmi eux un président, deux vice-présidents et un secrétaire-trésorier.

2.7 Ressources humaines

La direction du SIFÉE compte deux personnes, le directeur général et un employé. Le directeur général est responsable, sous l'autorité du conseil d'administration et de son président de la bonne marche de l'organisme. Ses responsabilités consistent notamment à :

- Établir et gérer le budget du Secrétariat;
- Superviser le fonctionnement du Secrétariat et son organisation matérielle;
- Recruter de nouveaux membres;
- Organiser et superviser l'animation d'un réseau international et intercontinental de spécialistes en ÉE;
- Superviser et coordonner, au besoin, diverses activités et évènements;
- Participer à la réalisation de partenariats avec divers organismes, susciter des projets conjoints, obtenir leur participation et leur support;
- Susciter, développer et mettre en œuvre, dans la mesure du possible, en fonction des moyens mis à sa disposition et conformément à la planification stratégique telle que révisée, des projets d'étude, de coordination, de formation, de développement, de traduction, de documentation ou de diffusion auxquels le Secrétariat pourrait participer dans le cadre de sa mission.

L'employé qui porte le titre de « gestionnaire, administration et projets » exerce des tâches relativement à l'administration (opérations comptables courantes, conciliations bancaires, états financiers, rapports comptables, budgets), au suivi du réseau des membres et au soutien à la tenue des réunions du conseil d'administration et divers comités. Il participe à l'organisation, à la logistique et aux aspects financiers relativement à l'organisation des activités, ainsi qu'à l'animation du réseau.

L'horaire de travail du directeur général est établi à 28 heures/semaine, sans rémunération des heures supplémentaires. L'horaire de travail de l'employé est établi à 30 heures/semaine. Les heures supplémentaires sont rémunérées suivant les dispositions de la Loi sur les Normes du travail du Québec.

2.8 Ressources financières

Les activités et le fonctionnement du SIFÉE sont financées par les contributions des gouvernements de la France (25 000 € / 37 000 \$) et du Québec (20 000 \$), le paiement des cotisations de ses membres (environ 18 500 \$/année) ainsi que les revenus générés par ses activités (variable d'une année à l'autre), notamment le colloque international et l'école d'été. Par ailleurs, les frais de fonctionnement qui incluent les salaires du personnel et la location des espaces de bureau s'élèvent à environ 142 990 \$/année, soit 11 915 \$/mois). Le SIFÉE doit générer un revenu de 67 490 \$/année pour combler la différence en organisant des activités lucratives.

En 2020 et 2021, la situation financière a été aggravée par la situation sanitaire en lien avec la pandémie de COVID-19 car les activités prévues ont dû être reportées ou annulées.

3 Analyse de l'environnement

3.1 Forces

Appui des gouvernements français et québécois

La création du SIFÉE en 1996 découle de la volonté politique des gouvernements français et québécois de créer un organisme qui serait le point focal du développement de l'expertise francophone dans le domaine de l'ÉE. Année après année ces derniers appuient financièrement l'organisme et délèguent leurs représentants pour participer à ses instances et participer à ses activités. Le premier directeur du SIFÉE a été prêté par le *ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques* (MELCC) du Québec pendant plusieurs années. Ce dernier bénéficiait d'une assistante dont le salaire était assumé par le gouvernement du Québec et occupait un bureau au *Centre de commerce mondial de Montréal*. Le second directeur venant de Polytechnique Montréal a œuvré également selon les mêmes modalités.

Le SIFÉE, un acteur reconnu dans le milieu de l'ÉE en francophonie

Le SIFÉE est un acteur reconnu du développement de la pratique de l'ÉE en Francophonie et auprès des grands bailleurs de fonds internationaux. Cette reconnaissance s'appuie sur la qualité scientifique de ses interventions et sa capacité à organiser des activités de renforcement des capacités adaptées aux besoins de ses membres. L'organisme est perçu comme étant non lié à des intérêts particuliers.

Réseau du SIFÉE

Près de 4 000 personnes sont abonnées à l'infolettre du SIFÉE et plus de 600 personnes à sa page Facebook. Le SIFÉE anime un réseau de dix correspondants qui publient chaque mois des chroniques sur la pratique de l'ÉE dans leurs régions respectives.

Colloque international et école d'été du SIFÉE en ÉE

Depuis 1996, le SIFÉE tient annuellement² le colloque international des experts francophones en ÉE. Le colloque a eu lieu au Québec à trois reprises, soit dans la ville de Québec en 2008 et à Montréal en 1998 et 2012, et en France, à quatre reprises, soit à Paris en 2000, 2010 et 2018, et à Angers en 2005.

Retombées pour les pays francophones, dont le Québec et la France

Les activités du SIFÉE contribuent à faire de l'ÉE un véritable outil de développement durable. Elles ont permis de mettre en valeur le savoir-faire des gouvernements, des agences et des ministères, des institutions d'enseignement et de la recherche universitaire, des entreprises et

² Les exceptions sont les années 2015, 2017, 2020.

des bureaux d'étude dans la prise en compte de l'environnement dans le développement et l'autorisation de projets d'envergure. Également, elles ont offert à ces derniers la possibilité de profiter de l'expérience d'autres pays. La liste détaillée des intervenants du domaine de l'ÉE ayant participé aux colloques et aux écoles d'été est présentée à l'annexe A.

De nombreuses institutions d'enseignement ou de recherche québécoises et françaises ont participé plusieurs fois aux colloques et écoles d'été du SIFÉE et utilisent ce créneau pour faire connaître leurs programmes de formations et mobiliser des inscriptions d'étudiants internationaux et des partenariats interuniversitaires.

Des entreprises comme Hydro-Québec et Egis, ainsi que plusieurs consultants individuels et entrepreneurs du Québec et de la France, utilisent les espaces d'échanges créés par le SIFÉE pour exporter leurs compétences, accroître leur visibilité et étendre leurs réseaux de contacts en Afrique et ailleurs. Enfin, les ministères du Québec et de la France ont partagé plusieurs fois leurs savoirs et leur savoir-faire avec les pays francophones en développement de l'Afrique et Haïti, les institutions gouvernementales, les institutions d'enseignement et de la recherche, les bureaux d'études, etc. C'est ainsi que l'influence grandissante et la réputation de ses deux contributeurs principaux dans les domaines des ÉE, du développement durable, de la lutte contre les changements climatiques et de la promotion de l'équité, dans les pays francophones de l'Afrique et de l'Europe depuis plusieurs années, ont fini par créer un cadre favorable à la promotion de l'investissement dans les secteurs des mines, de l'énergie, de gestion de l'environnement et autres.

En somme, le SIFÉE fait partie d'un écosystème auquel participe une multiplicité d'acteurs. La mission de l'organisme au cours des 25 dernières années a été de favoriser les échanges entre ces derniers; mission réalisée avec brio grâce en grande partie au travail bénévole de plusieurs individus dont la valeur non quantifiée, voire non quantifiable, a joué un rôle essentiel. Parmi ces personnes, plusieurs diplômés de haut niveau formés en France et au Québec qui occupent aujourd'hui des postes de responsabilités au sein d'organismes privés et publics partout en Francophonie. Les actions du SIFÉE ont contribué au rayonnement de l'expertise développée par leurs institutions et leurs entreprises en ÉE au sein de la Francophonie.

Aussi, plusieurs des activités du SIFÉE réalisées dans le cadre de l'accomplissement de sa mission ne génèrent aucun revenu, mais leurs retombées n'en sont pas moins réelles. Une étude approfondie utilisant une grille d'analyse multicritère et des descripteurs d'impact appropriés, incluant des descripteurs qualitatifs, le démontrerait.

Bilan positif des activités sur le plan des revenus

Le bilan des revenus et des dépenses relativement aux activités du SIFÉE est toujours excédentaire d'une année à l'autre comme illustré au tableau de l'annexe C (bilan des revenus et des dépenses de 2008 à 2020). Les dix derniers colloques ont attiré un total de 1 678 participants. Parmi les intervenants (conférenciers – personnes ayant présenté des

communications) au colloque on compte 130 personnes provenant de la France et 145 personnes provenant du Canada, principalement du Québec.

Les colloques du SIFÉE sont suivis ou précédés d'une formation de haut niveau (écoles d'été du SIFÉE) qui porte sur une thématique proche de celle du colloque. Durant la même période, les formations ont été dispensées grâce à la participation de 16 personnes provenant de la France et 13 personnes du Canada, principalement le Québec. (voir annexe B : statistiques de la participation au colloque et à l'école d'été).

Les intervenants aux colloques et les formateurs proviennent de milieux divers : universités, centres de recherche, agences et ministères publics, bureaux d'étude, entreprises, société civile, etc.). (voir le détail à l'annexe A – intervenants canadiens et français au colloque et à l'école d'été).

Réseau des correspondants du SIFÉE

Dans le cadre de sa mission de développement et de promotion de l'expertise francophone en ÉE, le SIFÉE a recruté au sein de son réseau des personnes-ressources qui agissent à titre de « correspondants du SIFÉE ». Créé en 2018, le réseau compte huit personnes provenant de diverses régions de la Francophonie qui ont accepté de participer bénévolement à l'animation du réseau par la publication d'articles portant sur divers thèmes relatifs à l'ÉE. À ce jour 14 textes ont été publiés sur le site Web du SIFÉE.

Mise en place d'un cadre à l'établissement de nouveaux partenariats

Au cours des dernières années, le SIFÉE s'est doté d'un dispositif de gestion par projets avec une comptabilité propre à chacun permettant de mener plusieurs activités de front. De plus, la direction a entrepris de formaliser les relations avec ses partenaires au moyen d'ententes types en établissant les modalités. Ces mesures s'avèrent essentielles à l'élargissement de partenariats à d'autres organismes pour l'établissement de collaborations à long terme ou pour la réalisation d'activités ponctuelles à court terme.

3.2 Faiblesses

Ressources financières limitées et fluctuantes

Le SIFÉE est un organisme à but non lucratif dont le maintien dépend en grande partie de la rentabilité des activités qu'il organise annuellement. L'appui financier reçu des gouvernements français et québécois, dédié à son fonctionnement ne compte que pour l'équivalent de cinq mois d'opération.

Aussi, depuis sa fondation, la situation financière du SIFÉE a beaucoup fluctué d'une année à l'autre, mais s'est dégradée de façon significative à partir de l'année 2015 suite à l'annulation ou au report d'activités, dont les colloques de 2015 et de 2017, se traduisant rapidement par un bilan négatif, malgré le maintien de l'appui financier reçu des gouvernements et une réduction

significative de ses coûts de fonctionnement, incluant une coupure des heures rémunérées de ses employés et la réduction au minimum de l'espace de bureau pour diminuer les frais de location et les coûts afférents.

Les possibilités de mise en commun de ressources avec d'autres associations ont également été explorées et mises en œuvre pendant un certain temps avec l'*Association québécoise pour l'évaluation d'impact* (AQÉI). Cette avenue demeure une piste intéressante pour optimiser les ressources. La situation sanitaire découlant de la pandémie obligeant le SIFÉE à annuler ou reporter plusieurs activités prévues à sa programmation a placé l'organisme dans une situation financière précaire.

Bilan mitigé de la participation de la *Francophonie* et de ses membres au SIFÉE

Au moment de sa création, il était convenu de façon tacite que les États membres de l'*Organisation internationale de la Francophonie* (OIF) contribueraient indirectement à la mission du SIFÉE par l'intermédiaire du programme de renforcement des capacités en environnement (MOGED) institué par un de ses organismes subsidiaires, l'*Institut de la Francophonie pour le développement durable* (IFDD). Aussi, au cours des années, le SIFÉE est devenu le « bras agissant » de l'IFDD dans la mise en œuvre du volet « évaluation environnementale » de son programme MOGED.

Pendant près de vingt ans, l'IFDD a été le partenaire principal du colloque international et de l'école d'été du SIFÉE en ÉE organisé annuellement. Le SIFÉE a organisé pour le compte de l'Institut nombre de formations spécialisées et a contribué à la publication d'ouvrages, de guides, d'articles scientifiques et de fiches techniques sur divers thèmes relatifs à l'ÉE, la participation du public et le développement durable.

Bien que fluctuant pour des raisons diverses au cours des années, le niveau de collaboration entre les deux organismes s'est maintenu jusqu'en 2016, moment où, révisant ses priorités, l'IFDD a diminué des deux tiers la part du budget du programme MOGED allouée à l'ÉE. De plus, les coupes budgétaires imposées à ce dernier par l'OIF l'ont contraint à revoir à la baisse le volume de ses activités. Cette décision a entraîné plusieurs conséquences.

D'abord, elle a mis en lumière la vulnérabilité financière du SIFÉE dont une part importante des revenus provenait d'activités financées par l'IFDD. Le conseil d'administration avait conscience de ce problème et avait prévu dans sa planification stratégique 2016-2018 des mesures visant à diversifier les sources de revenus du SIFÉE, notamment par la recherche de partenariats avec d'autres organismes à long terme.

La diminution du budget du programme MOGED consacré à l'ÉE a également révélé les limites de l'entente tacite sur l'appui des pays membres de l'OIF à la mission du SIFÉE. À défaut d'un cadre formel établissant les modalités de cet appui et les responsabilités de chacun, l'entente a donné lieu à des interprétations variées de la portée de cet engagement au cours des années, ce qui a eu pour conséquence de créer une certaine confusion quant au rôle des deux

organismes dans la promotion de la pratique de l'ÉE en Francophonie et un manque de cohérence des interventions de chacun dans le domaine du renforcement des capacités des personnes et des institutions à cet égard.

Qui plus est, depuis sa fondation en 1997, le soutien direct des États membres de la Francophonie à la mission du SIFÉE est demeuré plutôt timide. Entre autres, la Belgique et la Suisse du côté européen et le gouvernement du Canada sont absents malgré les efforts déployés pour solliciter leur appui. Une faible proportion d'entre eux sont membres du SIFÉE, contribuent à son financement et participent à ses instances (CA et CE). La participation aux instances est faible. Des efforts devront être consentis pour recruter des membres motivés, ayant des expertises complémentaires pour un fonctionnement plus dynamique des instances et un plus grand rayonnement de l'organisation. Enfin, depuis plusieurs années, le SIFÉE éprouve de difficultés à obtenir le versement annuel des cotisations de ses membres organisationnels et individuels.

Petite taille de l'organisation

Enfin, le SIFÉE est une petite organisation dont le personnel est constitué de deux personnes. Depuis sa fondation le SIFÉE a compté sur le travail de plusieurs bénévoles, mais dont la disponibilité est variable et en baisse constante depuis plusieurs années étant donné les contraintes de nature budgétaire imposées au sein des organisations publiques et privées.

3.3 Opportunités

Possibilités offertes par les applications permettant les activités à distance

Le développement d'applications du type Teams, Zoom, etc. permettant la réalisation d'activités à distance offre de nouvelles possibilités au SIFÉE pour rejoindre ses membres et répondre à leurs besoins. En 2020, le SIFÉE a participé comme intervenant et/ou comme organisateur à des ateliers-conférences, formations ou échanges d'expérience utilisant les nouveaux moyens de communication à distance.

Les propositions faites récemment par le SIFÉE pour la réalisation de formations comportent un volet en distanciel et un mode en présentiel. Il est envisageable également d'organiser des événements de plus grande envergure comme le colloque annuel du SIFÉE en ÉE en appliquant une formule hybride comportant le rassemblement de personnes en divers lieux physiques, reliés par des moyens de communication électroniques.

Enfin, les nouveaux moyens techniques disponibles (Teams, Zoom, Bang the Table, etc.) rendent envisageable la création d'une plate-forme d'échange des intervenants du domaine de l'ÉE en Francophonie; plate-forme qui serait animée par le SIFÉE.

Pratiques en émergence – nouveaux enjeux environnementaux – demande en expertise

La pratique de l'ÉE a évolué en marge de l'émergence de nouvelles approches (démarche

d'analyse des impacts structurée par enjeux – application des méthodes multicritères d'aide à la décision – démarche d'analyse selon les principes du développement durable, etc.), des nouvelles exigences des bailleurs multilatéraux comme la Banque mondiale, mais également de l'ampleur des enjeux (changements climatiques – maintien de la biodiversité, etc.) à traiter. Aussi, les besoins en renforcement des capacités sont plus importants que jamais, créant de nouvelles opportunités pour le SIFÉE qui jouit d'une excellente réputation dans l'élaboration de formations sur mesure et la réalisation de projets pilotes pour la mise en application des connaissances dans le domaine de l'ÉE.

Création de nouveaux partenariats

Le partenariat envisagé avec l'UEMOA pour la mise en œuvre de son *Plan de renforcement des capacités au profit des États membres* (PRCÉE/UEMOA) est porteur d'avenir.

3.4 Contraintes

Accès aux ressources nécessaires à la réalisation de sa mission

Depuis sa fondation le SIFÉE a bénéficié de la contribution, souvent à titre gratuit, d'experts en provenance d'agences ou ministères publics, de bureaux d'étude, de centres de recherche et d'institutions d'enseignement universitaire, ce qui n'est plus autant possible aujourd'hui en raison de la précarisation de la situation économique et budgétaire des uns et des autres.

Qui plus est, en ce qui concerne plus spécifiquement la tenue de son colloque et école d'été en ÉE, comme mentionné précédemment, le SIFÉE a bénéficié pendant plus d'une quinzaine d'années de l'appui financier de l'IFDD. Ce dernier offrait à une vingtaine de personnes, choisies selon un processus d'appel à propositions, de participer à l'école d'été (prise en charge de l'inscription, ainsi que des frais d'hébergement et de déplacement) sous réserve de présenter une communication au colloque. Cette pratique assurait le recrutement d'un nombre minimum d'intervenants au colloque. Depuis le retrait de ce programme en 2013, il est devenu plus difficile de recruter des intervenants au colloque. Au colloque d'Antananarivo en 2016 plus de la moitié des personnes ayant proposé des communications ont annulé leur participation par la suite, faute de fonds pour financer leur déplacement.

S'agissant des formations, il est de plus en plus nécessaire de verser des honoraires parfois du même niveau que les tarifs exigés dans le secteur privé pour obtenir les services de formateurs pour traiter de questions pointues, ce qui a une incidence sur la viabilité économique des activités du SIFÉE dans ce domaine.

Compétition avec d'autres organismes

L'offre de services dans le domaine de la formation a augmenté et s'est diversifiée rendant le marché plus compétitif. Le SIFÉE doit toujours se démarquer de la concurrence d'activités semblables offertes en milieu francophone et composer avec la raréfaction des ressources accordées par les organismes publics et privés pour y participer. Comme mentionné

précédemment les avantages comparatifs du SIFÉE que lui procurait son réseau ne sont plus aussi facilement mobilisables.

Pandémie de COVID-19

L'éclatement de la pandémie de COVID-19 a eu un effet immédiat sur la capacité du SIFÉE à tenir des activités, la plupart en présentiel, comme le colloque international et l'école d'été en ÉE (colloque du SIFÉE qui devait avoir lieu à Montréal en 2020). Qui plus est, la situation a rendu presque impossible le démarchage dédié à la recherche de fonds pour la réalisation de ses activités. Par voie de conséquence, l'intérêt des futurs adhérents s'est trouvé d'autant plus affecté étant donné la diminution du volume de ses activités, la principale source de financement de l'organisme.

4 Choix stratégiques

4.1 Orientation 1 : Renforcer la situation financière du SIFÉE

4.1.1 Stratégie 1 : Diversifier les sources de financement liées au fonctionnement de l'organisme

Comme le montre le tableau de l'annexe C, pour la période 2008 – 2020, le bilan des revenus et des dépenses relativement au fonctionnement du SIFÉE a été déficitaire. Cependant, à l'exception de l'année 2017, le bilan des revenus et des dépenses relativement aux activités du SIFÉE est toujours excédentaire d'une année à l'autre. Aussi, le bilan excédentaire relativement aux activités compense pour le bilan déficitaire relativement au fonctionnement.

4.1.1.1 Objectif 1 : Comblé le manque à gagner relativement au budget de fonctionnement

Deux mesures sont proposées :

- Approcher de manière ciblée de nouveaux grands contributeurs parmi les organismes gouvernementaux (Europe – Amérique du Nord),
- Effectuer des demandes de financement auprès de fondations susceptibles d'être intéressées par nos actions et nos activités.

Pour la période visée par le plan stratégique les revenus dédiés au fonctionnement du SIFÉE devront augmenter de 25 % (18 875 \$).

Un document présentant le SIFÉE et ses réalisations ainsi qu'une stratégie de démarchage assortie d'un échéancier précis seront élaborés à cette fin.

4.1.2 Stratégie 2 : Susciter l'intérêt d'adhérer au SIFÉE

Il importe de revoir en les précisant les avantages à adhérer au SIFÉE. Un document sera constitué résumant ces avantages et la section sur le site Web sera revue. Entre autres, des informations sur les membres et leurs expertises pourraient être ajoutées dans la section « membres » du site Web.

Jusqu'à récemment, les associations professionnelles nationales pouvaient servir de relais entre les praticiens du domaine de l'ÉE et le SIFÉE, mais leur situation, particulièrement en Afrique, ne cesse de se détériorer laissant plusieurs professionnels du domaine sans ressource. Les efforts de recrutement de membres individuels, nombreux à adhérer ces dernières années seront donc également intensifiés. Un document sera constitué résumant ces avantages et la

section sur le site Web du SIFÉE sera revue permettant alors d'être une fenêtre d'accès collaborative entre ses membres.

4.1.2.1 Objectif 1 : Augmenter le nombre de membres

L'objectif est d'attirer 10 nouveaux membres organisationnels et 20 nouveaux membres individuels pour la période du plan stratégique pour des revenus estimés à environ 28 000 \$. Pour l'année 2022, l'objectif à atteindre est de 10 000 \$.

4.1.3 Stratégie 3 : Moderniser le site Web

La modernisation du site Web du SIFÉE vise à le rendre « transactionnel » afin de faciliter l'administration des inscriptions et la réception du paiement de cotisation ou toute autre transaction avec les membres. Pour ces derniers, comme pour les participants à nos activités, les transactions seront d'autant plus facilitées du fait d'éliminer l'intervention d'un tiers pour le transfert d'argent.

Le contenu du site Web sera aussi revu et augmenté en matière d'information transmise aux membres. Le site Web est la vitrine principale de l'organisation. Il doit être attrayant pour augmenter sa fréquentation. Il sera mis à jour régulièrement. Par exemple, de nouveaux onglets présentant les activités annuelles des organisations membres ou encore présentant une vigie des actualités dans le domaine de l'ÉE pourraient être ajoutés. Aussi, des informations sur les membres et leur expertise pourraient être ajoutées dans la section « membres » du site Web.

Enfin, la modernisation du site est nécessaire dans le cadre du projet de création de la plateforme numérique qui est abordée à la section 4.2.2.2.

4.1.3.1 Objectif 1 : Améliorer l'efficacité de la gestion

Actuellement, le paiement des cotisations annuelles, ainsi que la gestion des inscriptions à nos activités, incluant la perception des frais, sont des opérations traitées manuellement nécessitant plusieurs heures de travail de la part du personnel du SIFÉE. Ces opérations pourraient être automatisées libérant du temps pour la réalisation d'autres tâches.

4.1.3.2 Objectif 2 : Faciliter les transactions pour nos membres

L'accès direct aux formulaires de renouvellement des cotisations et des formulaires d'inscription à nos activités est aussi au bénéfice de nos membres parce que diminuant le nombre des opérations à réaliser pour effectuer ces transactions.

4.2 Orientation 2 : Améliorer la présence du SIFÉE sur le terrain

4.2.1 Stratégie 1 : Augmenter le nombre et la fréquentation des activités

Plus de la moitié des revenus du SIFÉE proviennent de ses activités. Il est essentiel pour assurer la viabilité de l'organisme d'en augmenter le nombre ainsi que la fréquentation.

4.2.1.1 Objectif 1 : Reprendre la tenue annuelle du colloque international et de l'école d'été du SIFÉE en évaluation environnementale

Le colloque international et l'école d'été du SIFÉE en ÉE constituent des activités phares du SIFÉE qui permettent de maintenir et de renforcer les liens de l'organisme avec les intervenants du domaine. Elles constituent des occasions de rencontres avec les membres de son réseau afin de connaître leurs besoins et de planifier des activités de renforcement des capacités à réaliser dans l'avenir.

Malheureusement ces activités ont été interrompues ces dernières années en raison de situations politiques imprévues (ex : Burkina Faso 2017) et plus récemment, en 2020 et 2021, en raison de la situation sanitaire. Ces activités phares du SIFÉE seront reprises en 2022 en tenant compte des contraintes toujours présentes pour la tenue d'évènements en présentiel et de l'évolution de la situation sanitaire qui varie d'un pays à l'autre. Il est présentement envisagé de tenir l'évènement en mode hybride, soit en combinant les modes distanciel et présentiel.

Des discussions avaient été entreprises par la direction du SIFÉE en 2019 avec des partenaires potentiels parmi lesquels l'*Agence d'évaluation d'impact du Canada (AÉIC)* et le *ministère de l'Environnement et de lutte contre les changements climatiques (MELCC)* pour tenir l'évènement à Montréal en 2020 sur le thème des développements récents dans le domaine de l'encadrement législatif et réglementaire des processus d'ÉE en Francophonie et de leurs conséquences sur la pratique.

La participation à l'évènement combinant le colloque et l'école d'été varie d'une année à l'autre. Toutefois, basé sur la moyenne des dernières années, soit une assistance de 150 personnes au colloque et de 70 personnes à l'école d'été, ainsi que des revenus moyens tirés de ces activités, la tenue du colloque à Montréal en 2022 devrait rapporter approximativement 25 000 \$. Il est important de mentionner que les dépenses pour la réalisation de l'évènement doivent être assumées par le SIFÉE avant d'être remboursées à même les revenus.

4.2.1.2 Objectif 2 : Accroître les possibilités de collaboration

Le colloque international et l'école d'été du SIFÉE en ÉE qui se tiennent annuellement en rotation sur trois continents et les activités de renforcement des capacités réalisées ponctuellement dans divers pays francophones ne permettent pas d'assurer une présence suffisante sur le terrain pour garder le contact avec les membres du réseau et, le cas échéant, pour saisir les opportunités de partenariat pour la réalisation d'activités de renforcement des capacités. Afin de combler cette lacune, le SIFÉE travaille à la création d'un réseau de représentants pour accroître la présence de l'organisme sur le terrain.

Les représentants auront pour mission de chercher des opportunités de collaboration avec des organismes publics ou privés pour l'élaboration de programmes de renforcement des capacités en ÉE, incluant notamment des formations et la réalisation de projets-pilotes qui s'échelonnent sur des périodes d'une à deux années. Les représentants du SIFÉE seront rémunérés à même les fonds mobilisés pour la réalisation des programmes de formation découlant de leurs démarches et auxquels ils pourront dans certains cas contribuer à titre de formateur ou de directeur scientifique. En 2022, la direction souhaite identifier cinq personnes parmi les membres de son réseau pour jouer le rôle de représentant du SIFÉE.

Toutefois, le travail des représentants du SIFÉE nécessitera l'ajout d'une ressource en raison d'une journée par semaine en 2023 pour en assurer la supervision, tant au niveau de leurs activités de démarche que de ceux de l'élaboration des ententes de partenariat et de l'organisation des activités. L'embauche d'une ressource supplémentaire représente un déboursé de 12 000 \$/année la première année. Cette évaluation sera sujette à révision selon les besoins.

Il est attendu la réalisation de deux activités découlant du travail de démarchage des représentants du SIFÉE la première année et au moins le même nombre pour les années subséquentes en 2023 et 2024. Sur la base de l'expérience, nous croyons qu'une activité de type formation sur deux ou trois jours par exemple rapporte environ 3 000 \$. Nous anticipons donc des revenus de 18 000 \$ pour la période couverte par le plan stratégique.

4.2.2 Stratégie 2 : Intensifier l'utilisation des outils numériques

4.2.2.1 Objectif 1 : Utiliser les nouvelles applications pour la réalisation d'activités en distanciel ou combinant le distanciel et le présentiel

L'utilisation accrue des applications disponibles sur le marché du type ZOOM et Teams facilite la réalisation d'activités à distance comme solution de rechange ou complément aux activités en présentiel et, partant, rend envisageable la possibilité d'en accroître le nombre et la fréquentation. L'objectif principal consiste à réaliser des activités de formation ou d'échange d'expériences en mode distanciel ou combinant le mode distanciel et le mode présentiel.

Par exemple, au mois d'août 2021, le SIFÉE a transmis à la *Chambre ivoirienne des experts-conseil en évaluation environnementale* (CIVEXES) une offre combinant les deux modes. La CIVEXES, membre du SIFÉE, regroupe les intervenants du domaine de l'ÉE en Côte d'Ivoire et souhaite organiser en collaboration avec le SIFÉE un programme de renforcement des capacités portant sur l'évaluation environnementale stratégique (ÉES), l'évaluation des impacts cumulatifs (ÉIC) et les méthodes d'aide multicritère à la décision (AMCD).

Le premier volet du programme consiste en une formation en ligne qui s'échelonnait sur une période de quatre jours en raison d'une séance de trois heures par jour. L'approche pédagogique proposée de type « présentation magistrale » vise notamment à initier les participants à la démarche d'analyse propre à l'ÉES et l'ÉIC, ainsi qu'aux méthodes AMCD. Des documents PowerPoint et une documentation sur chaque thème seront remis aux participants. Le deuxième volet du programme consiste en un atelier en présentiel qui s'échelonnait sur quatre jours complets. L'atelier portera sur la réalisation d'une ÉES appliquée à l'analyse d'une politique, d'un plan ou d'un programme (PPP) en matière de développement territorial ou de développement sectoriel. Les informations pertinentes sur le cas seront remises aux participants avant l'atelier; ces derniers devront préparer au préalable un canevas des éléments constitutifs de la démarche en identifiant les enjeux environnementaux et sociaux du PPP à l'étude sur lesquels s'appuieront l'élaboration de scénarios d'action et la constitution d'une grille d'analyse multicritère pour les comparer. Par la suite, les scénarios seront analysés en atelier en ayant recours à la méthode AMCD *Promethee-Gaia* en vue de choisir celui de moindre impact.

En 2022 le SIFÉE souhaite réaliser au moins deux activités appliquant cette nouvelle approche sur divers thèmes : lutte contre les changements climatiques, gestion environnementale et sociale des projets miniers, etc. À court terme, une approche hybride semblable à celle proposée par la CIVEXES est envisagée pour la réalisation d'un projet de formation au Togo sur le thème des plans de gestion environnementale et sociale ; projet qui a été reporté en raison de la situation sanitaire.

4.2.2.2 Objectif 2 : Créer et administrer une plate-forme d'échange virtuelle

Outre l'utilisation des applications disponibles sur le marché comme ZOOM et Teams, en 2022, le SIFÉE créera une plate-forme d'échange virtuelle à même son site Web afin de mieux répondre aux besoins des intervenants du domaine de l'ÉE en matière de renforcement des capacités. Elle agira comme complément à ses activités en offrant un média supplémentaire pour la diffusion en continu de l'information sur divers thèmes en ÉE et des sujets d'actualité.

La plate-forme facilitera également la création de programmes de formation à distance. Des collaborations avec divers organismes, en provenance notamment du milieu universitaire et de la recherche, ainsi que celui des organismes de développement sont envisageables. Une

première série d'activités de renforcement des capacités utilisant la plate-forme numérique du SIFÉE est déjà envisagée dans le cadre de la collaboration avec l'*Union économique et monétaire ouest-africaine* (UEMOA). Enfin, à l'instar de plusieurs organismes d'envergure, le SIFÉE organisera des rencontres internationales en mode virtuel, notamment le colloque international du SIFÉE en ÉE.

La plate-forme permettra d'animer son réseau en créant un lieu de rencontre « virtuel » pour les intervenants du domaine de l'ÉE en Francophonie. Entre autres, la plate-forme servira de forum d'échanges et permettra de maintenir la communication entre les intervenants.

La création de la plate-forme, un outil indispensable pour une meilleure attractivité, améliorera la visibilité du SIFÉE, un facteur essentiel à la réalisation de l'objectif d'augmenter le nombre d'adhésions à l'organisme et la participation à ses activités. Le projet nécessitera une mise à niveau du site Web du SIFÉE (voir sous-section 4.1.3). Des démarches ont été entreprises auprès de fournisseurs Internet afin de le rendre compatible avec des applications du type MOODLE, ADOBE Connect, etc. Le projet nécessitera également l'embauche d'une ressource pour gérer la plate-forme en raison d'une journée par semaine la première année en 2023, ce qui implique un déboursé de 12 000 \$.

La création de la plate-forme numérique est un projet structurant qui, au-delà de son rôle facilitateur pour l'organisation d'activités, vise à améliorer l'attractivité du SIFÉE. Bien que difficile à évaluer avec précision, la création de la plate-forme devrait s'autofinancer compte tenu de son rôle dans l'augmentation des adhésions et l'augmentation du volume d'activités du SIFÉE.

4.2.2.3 Objectif 3 : Intensifier l'utilisation des réseaux sociaux

Le SIFÉE est déjà présent sur *Facebook*. Il pourrait également être présent sur *LinkedIn*. Cet objectif vise à améliorer la communication avec les intervenants du domaine de l'ÉE par l'intensification des activités sur cette plate-forme. Il vise également à explorer la possibilité d'être présent sur d'autres plates-formes.

Subsidiairement, l'intensification de l'utilisation des réseaux sociaux vise également à améliorer la visibilité du SIFÉE en vue de favoriser de nouvelles adhésions, la participation à ses activités et la reconnaissance de l'organisme comme leader dans le domaine de l'ÉE en Francophonie.

L'atteinte de cet objectif sera mesurée par l'augmentation du nombre des personnes qui fréquentent les diverses plates-formes utilisées par le SIFÉE.

4.2.3 Stratégie 3 : Devenir le point focal de la diffusion de l'expertise en Francophonie

Un élément essentiel de la mission du SIFÉE au moment de sa création était de favoriser la diffusion de l'expertise développée dans le domaine de l'ÉE en Francophonie par la publication et/ou la diffusion de textes en français (ex : articles scientifiques, fiches d'information, rapports de recherche, guides de bonnes pratiques, etc.). D'ailleurs, pendant plusieurs années, le SIFÉE a pris en charge pour l'IFDD la production des fiches (Prisme). Incidemment, le SIFÉE pourra relancer ses activités relativement à la traduction d'ouvrages, de guides ou d'articles du français à l'anglais et de l'anglais au français, notamment les documents produits par l'IAIA. Subsidiairement, cette stratégie vise à favoriser la reconnaissance du SIFÉE comme leader dans le domaine de l'ÉE en Francophonie.

La réalisation des deux objectifs ci-après ne pourra vraisemblablement pas prendre forme durant la période couverte par le présent plan stratégique. Toutefois, il importe d'entreprendre les démarches à cet effet, notamment en ce qui concerne la recherche de financement.

4.2.3.1 Objectif 1 : Création d'une base de données

Il importe de relancer ce volet de la mission du SIFÉE par la création d'une base de données recensant les ouvrages, articles et tout autre type de document publiés en français dans le domaine de l'ÉE. Il s'agit d'un projet à long terme qui devra s'autofinancer.

4.2.3.2 Objectif 2 : Créer une publication scientifique en français dédiée exclusivement au domaine de l'évaluation environnementale

D'aucuns reconnaissent la nécessité de créer un véhicule pour la publication d'articles scientifiques en français dans le domaine de l'ÉE du rôle du SIFÉE à cet égard. Il s'agit d'un projet à long terme qui ne pourra vraisemblablement voir le jour dans la période couverte par le plan stratégique 2022-2024. Toutefois, des démarches pourraient être entreprises afin de mieux définir le projet, notamment la recherche de financement et de partenaires provenant du milieu de l'enseignement et de la recherche universitaire.

4.3 Orientation 3 : Établir de nouveaux partenariats

Comme mentionné précédemment, le conseil d'administration du SIFÉE avait prévu dans sa planification stratégique 2016-2018 des mesures visant à diversifier les sources de revenus de l'organisme, notamment par la recherche de partenariats à long terme avec d'autres organisations. Cette orientation a été reprise dans le plan stratégique 2019-2021. Des démarches ont été entreprises après d'*Affaires mondiales Canada (AMC)*, la *Banque mondiale (BM)*, la *Banque africaine de développement (BAD)*, l'*Association québécoise des organismes*

de coopération internationale (AQOCI), l'École d'administration publique (ENAP), la Croix rouge pour ne nommer que ceux-là.

Le défi que comporte l'établissement de nouveaux partenariats consiste à répondre aux besoins particuliers des organismes contactés en tenant compte de la mission du SIFÉE qui, faut-il le rappeler, n'est pas un bureau d'étude, et de ses ressources internes limitées. Malgré l'accès du SIFÉE à un large réseau d'experts dans divers domaines, la seule gestion de partenariats pour la réalisation de projets nécessite des ressources humaines et financières dont l'organisme ne dispose pas limitant du coup les possibilités de partenariats sans toutefois les rendre impossibles.

4.3.1 Stratégie 1 : Créer ou intensifier les liens avec des organismes ou des réseaux de l'ÉE

4.3.1.1 Objectif 1 : Refonder les relations entre le SIFÉE et la Francophonie

L'IFDD, organisme subsidiaire de l'OIF

Il apparaît impératif de refonder les relations entre le SIFÉE et l'IFDD dans la perspective de relancer la collaboration entre les deux organismes pour la réalisation d'activités de renforcement des capacités et d'améliorer la coordination des actions des deux organismes sur le terrain. Le SIFÉE proposera une rencontre avec la direction de l'IFDD pour discuter notamment du rôle respectif des deux organismes dans le domaine du renforcement des capacités en ÉE. Cette relance de la coopération et, ce faisant, de la réalisation d'un certain nombre d'activités, est porteuse d'un accroissement des revenus du SIFÉE difficile à chiffrer pour l'instant. Il faut se rappeler que cette relation était une des sources principales du financement du SIFÉE durant de nombreuses années.

L'Université Senghor, organisme subsidiaire de l'OIF

Le SIFÉE collabore depuis plusieurs années avec l'université Senghor, notamment dans le cadre d'une formation donnée en Haïti en 2015 où l'institution a émis des crédits ECTS³ aux participants ayant répondu aux exigences. L'objectif pour la période 2022-2024 consiste à relancer cette collaboration en vue de l'organisation de formations dans l'avenir. L'Université Senghor est en plein développement avec la création de plusieurs campus d'enseignement en Afrique ce qui est porteur d'opportunités pour le SIFÉE.

³ Le *Système européen de transfert et d'accumulation de crédits* ou ECTS pour *European Credit Transfer and Accumulation System*, est un système de points développé par l'Union européenne dans le cadre du processus de Bologne et de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

Le SIFÉE et les États membres de la *Francophonie*

Il importe de questionner les États membres de la *Francophonie* sur leurs besoins en matière de renforcement des capacités et leur(s) vision(s) du rôle du SIFÉE à cet égard. Une rencontre au sommet devrait être organisée réunissant les représentants des pays responsables de l'administration des processus d'ÉE. Cette rencontre devrait être tenue sous l'égide de l'OIF. Le SIFÉE sollicitera l'appui des gouvernements français et québécois.

4.3.1.2 Objectif 2 : Négocier des ententes-cadres avec des organismes de développement multilatéral

Dans le cadre de son projet de création d'un cadre communautaire harmonisé des ÉE, l'UEMOA a élaboré le *Plan de renforcement des capacités au profit des États membres* (PRCÉE/UEMOA) et a ciblé le SIFÉE comme partenaire pour sa mise en œuvre. Le PRCÉE/UEMOA identifie des activités regroupées en trois axes à savoir : 1) l'échange d'expériences, 2) des formations, 3) le développement d'outils comme des guides thématiques et des outils d'analyse, ainsi que l'examen des rapports. Le programme s'échelonne sur une période de trois ans, de 2021 à 2023.

L'ensemble des actions proposées dans le PRCÉE/UEMOA s'inscrit dans une démarche visant l'adoption d'un règlement régional sur les évaluations environnementales⁴ et la création d'un contexte favorable au développement économique dans la sous-région. Le montant nécessaire à la mise en œuvre du PRCÉE/UEMOA sera mobilisé par la Commission de l'UEMOA, d'abord à même ses ressources propres et ensuite en approchant des partenaires techniques et financiers⁵. Selon la formule adoptée pour le financement des activités prévues au PRCÉE le SIFÉE agira comme mandataire ou comme partenaire technique et financier. Dans ce dernier cas, des organismes multilatéraux d'aide au développement et divers organismes non gouvernementaux seront sollicités pour financer en totalité ou en partie les activités du PRCÉE. Dans la programmation originale du PRCÉE, six activités totalisant une somme de 369 000 \$ sont prévues. Selon une estimation préliminaire, les revenus pour le SIFÉE seraient de 88 400 \$.

En 2022, le SIFÉE souhaite formaliser la collaboration avec l'UEMOA par la signature d'une entente-cadre. Plusieurs activités accompagnées d'une évaluation sommaire de leur coût ont été identifiées, mais à cette étape-ci de la mise en œuvre du PRCÉE, il est difficile d'évaluer

⁴ Ce projet est réalisé en collaboration avec la *Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest* (CEDEAO)

⁵ *Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest* (CEDEAO), *Banque africaine de développement* (BAD), la *Banque ouest-africaine de développement* (BOAD), la *Banque mondiale* (BM) et divers organismes non gouvernementaux, associations et ONG (*Association ouest-africaine d'évaluation environnementale* (AOAEE) ; UICN-PACO, etc.

avec précision lesquels seront effectivement réalisés et de déterminer le cadre budgétaire spécifique de chacun permettant de faire une évaluation même sommaire des revenus en découlant. Toutefois, la collaboration avec l'UEMOA est à l'image des partenariats envisageables dans l'avenir. Une entente du même type que celle avec l'UEMOA serait envisageable avec un autre organisme de collaboration multilatérale à l'intérieur de la période 2022-2024.

4.3.1.3 Objectif 3 : Négocier des ententes-cadres avec des universités et des centres de recherche

Des universités et des centres de recherche, tant en France et qu'au Québec, accueillent des étudiants et des chercheurs dans divers programmes d'étude en environnement au niveau de la maîtrise et du doctorat. Plusieurs d'entre eux sont membres du réseau du SIFÉE parce qu'ayant participé à ses activités comme intervenants ou formateurs. Bénéficiant d'un tarif préférentiel, plusieurs étudiants inscrits à ces programmes ont également assisté aux conférences ou formations organisées par le SIFÉE au cours des dernières années. Plusieurs d'entre eux occupent aujourd'hui des postes de responsabilité au sein de l'administration publique, en entreprise ou dans des bureaux d'étude.

Étant donné la mission du SIFÉE dans le domaine du renforcement des capacités en ÉE, au cours des dernières années la direction a entamé des discussions avec des universités et des centres de recherche, en vue d'établir des partenariats. Cet objectif consiste à mettre à contribution les ressources dont disposent les partenaires dans la mise en œuvre des programmes de formation établis par les universités au niveau international et la réalisation des activités du SIFÉE.

En 2022, la direction du SIFÉE établira le contact avec toutes les institutions d'enseignement qui comptent des programmes d'étude dédiés à l'environnement et au développement durable, ou qui comportent des cours portant sur l'ÉE et la gestion de l'environnement au Québec, en France et tout autre pays membre de la Francophonie.

Les ententes de collaboration pourraient porter également sur la création de programmes de stages professionnels à l'intérieur du réseau SIFÉE et d'un réseau de parrainage d'étudiants par des professionnels membres du SIFÉE.

4.3.1.4 Objectif 4 : Négocier des ententes à court terme avec des agences publiques et des associations professionnelles dans le domaine de l'évaluation environnementale

Au cours de l'année 2014, l'IFDD et le SIFÉE ont signé un protocole d'entente relativement à la création du « Programme des formations nationales ». Ce programme prévoyait l'organisation de formations dans trois sous-régions du continent africain : l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique

centrale et l'Océan indien. Ces formations visent à renforcer les connaissances scientifiques et pratiques dans le domaine de l'ÉE, permettant ainsi aux bénéficiaires d'influencer positivement les processus de prise en compte de l'environnement dans les projets, plans et politiques de développement.

Les organismes (agences et organismes environnementaux, universités, centres de recherche, etc.) qui souhaitent accueillir de telles formations devaient soumettre leur projet suivant un processus d'appel à propositions. L'IFDD et le SIFÉE contribuaient à la réalisation des projets retenus par la conception des programmes de formation et la coordination des contenus scientifiques. Ils assuraient également la recherche et la mobilisation des formateurs (incluant le paiement des honoraires professionnels, des frais de déplacement et d'hébergement) ainsi que la préparation du matériel pédagogique. Les coûts associés à la mise en œuvre de ces opérations étaient assumés par l'IFDD. L'organisme hôte devait assurer la planification et le financement de toutes les opérations logistiques et organisationnelles.

Trois formations ont été réalisées en 2014 (en Côte d'Ivoire, à Madagascar et aux Comores) et une à Madagascar) en 2015. Toutefois, l'IFDD s'est retiré du financement du programme cette même année en raison de restrictions budgétaires. Le SIFÉE a réinstauré ce programme en 2018 par la réalisation d'une formation au Burkina Faso portant sur la gestion environnementale et sociale des sites miniers. En 2019, le SIFÉE avait signé un protocole d'entente avec l'IFDD pour la réalisation de quatre formations, dont la première devait avoir lieu à Yaoundé au Cameroun, mais n'a pu être finalement réalisée. L'application du protocole d'entente a été suspendue en raison de restrictions budgétaires à l'IFDD.

Le SIFÉE souhaite relancer le programme des formations nationales en 2022 avec notamment la formation en préparation avec la CIVEXES. Le projet de formation au Togo sur le thème des plans de gestion environnementale et sociale, reporté en raison de la situation sanitaire, pourrait également s'inscrire dans ce programme.

Le nombre des formations réalisées annuellement dans le cadre de ce programme pourrait être maintenu à deux ou trois selon les ressources disponibles et les propositions qui nous sont acheminées. Étant donné que le SIFÉE ne dispose pas de fond propre à allouer à cette fin, les formations réalisées dans le cadre de ce programme devront s'autofinancer. Ici encore, nous estimons que ce type de formation de courte durée devrait rapporter environ 3 000 \$ par activités pour un total de 27 000 \$ sur trois ans.

4.3.1.5 Objectif 5 : Créer (ou intensifier – IAIA) les liens avec des organismes et des réseaux œuvrant dans le domaine de l'ÉE

Comme mentionné en introduction, au moment de sa création, le SIFÉE était connu sous le nom de « *Secrétariat francophone de l'International Association for Impact Assessment (IAIA)* ». Toutefois, en 2004 le SIFÉE est devenu un organisme complètement autonome.

La collaboration avec l'IAIA a été maintenue par la suite, notamment par la signature en 2013 d'une entente de collaboration faisant du SIFÉE un organisme associé à l'IAIA. Le SIFÉE a participé à la 37^e conférence annuelle de l'IAIA qui avait lieu à Montréal en 2017 en organisant un atelier auquel sont intervenus ses membres et les membres de son réseau.

Il importe d'intensifier cette collaboration avec IAIA qui revoit présentement ses modes de collaboration avec ses organismes associés et affiliés et d'initier ce type de démarche auprès d'autres associations nationales (ex : *Association québécoise pour l'évaluation d'impacts (AQÉI)*), et régionales (ex : *Secrétariat pour l'ÉE en Afrique Centrale – SÉEAC*, *Association ouest-africaine pour l'évaluation environnementale – AOAÉE*).

ANNEXE A

Intervenants canadiens et français aux colloques et aux écoles d'été

INTERVENANTS CANADIENS					
Organisations gouvernementales	Institutions d'enseignements	Entreprises privées	Organisation internationale	OBNL	
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)	Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG)	Auditerra	ACDI	Association de l'aluminium du Canada	
Comité d'évaluation environnementale stratégique sur le gaz de schiste	Département de Géographie, Université de Montréal	CRC Sogema - Division Environnement et Ressources naturelles	Agence consultative en éthique de coopération internationale (ACECI)	Association minière du Québec (AMQ)	
Environnement Canada	École nationale d'administration publique (ENAP)	Deloitte...	IFDD	Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER)	
Forestier en chef Québec	Groupe d'Études Interdisciplinaires en Géographie et Environnement Régional de l'Université du Québec à Montréal (GEIGER)	Groupe AGECO	IEPF L'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF)	Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine	
MDEIE	McGill-UNEP Center for Environmental Assessment	HQ et SEBJ	Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale (SIFEE)	Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK)	
MELCC	UdeMontréal	Hydro-Québec	Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB)	Terre Citoyenne	
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF)	Université de Sherbrooke	IAMGOLD, Essakane SA		Option Consommateurs	
	Université du Québec à Chicoutimi	Le Groupe S.M.		ONE	
	Université du Québec à Montréal (UQAM)	Morin & Murdoch		Innu Natukuna	
	Université du Québec à Montréal, Groupe d'étude interdisciplinaire en géographie et environnement régional (GEIGER)	Nadir André Avocats		CENTRE HELIOS	

ANNEXE A (SUITE)

INTERVENANTS CANADIENS (suite)				
Organisations gouvernementales	Institutions d'enseignements	Entreprises privées	Organisations internationales	OBNL
	Université Laurentienne	Ouranos		
Transport Canada	Université McGill	Rio Tinto		
Ressources naturelles Canada	UQAC	SNC-Lavalin Env.		
Énergie atomique du Canada	UQAM	Tecstart inc.		
ARC/CRA	UQAR	Transfert Environnement		
APNQL		Société d'énergie de la Baie James (SEBJ)		
L'Agence canadienne d'évaluation environnementale		L'Institut pour le développement en économie et en administration (IDEA International)		
		COGEOS INC.		
		C3 Consensus Canada		

ANNEXE A (SUITE)

INTERVENANTS FRANÇAIS					
Organisations gouvernementales	Institutions d'enseignement	Entreprises privées	Organisations internationales	OBNL	
Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)	AgroParisTech/ABIES/CIREC	Cabinet Bignon Lebray Avocats -ULCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	Société française pour le Droit de l'Environnement (SFDE) Section Aquitaine	
CETE Nord Picardie, Réseau scientifique et technique du MEEDDM	AgroParisTech-ENGREF	Cabinet Trébaol - Évaluation environnementale & milieux aquatiques	Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais / MAB - UNESCO	France Nature Environnement (FNE)	
CGDD / MEEDDM	CEMOTEV / Université Versailles Saint-Quentin	Biotope / Syntec Ingénierie	UNESCO	Fédération nationale des SCOT	
Commissaire générale et déléguée interministérielle au développement durable	Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CEFE), Centre national de la recherche scientifique (CNRS)	EGIS Structures et Environnement	UNESCO, Division of Ecological and Earth Sciences, MAB Programme	CIRAD - Forêt	
Commissariat général au développement durable (CGDD), ministère de la Transition écologique et solidaire (MTE)	Centre de Recherche en Économie écologique, Eco-innovation et Développement soutenable (REEDS)	INSUCO		CIFOR Centre pour la recherche forestière internationale	
Commission nationale du débat public (CNDP)	Centre de Recherche, Sens, Éthique et Société (CERSES) UMR 8137 (CNRS-Université Paris Descartes)	Muséum National d'Histoire naturelle		CERIC (Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires, UMR 6201)	
Compagnie Nationale des Commissaires Enquêteurs (CNCE)	Centre de recherches interdisciplinaires en droit de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme (CRIDEAU)- Université de Limoges/France	SOLAGRO		Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) / Département Environnement Territoires Climat	
Département de Lutte contre l'Effet de Serre (DLCES), France	Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (CITEPA)	TerrOïko		Centre d'Étude du Machinisme Agricole et du Génie Rural des Eaux et forêts (CEMAGREF)	

ANNEXE A (SUITE)

INTERVENANTS FRANÇAIS				
Organisations gouvernementales	Institutions d'enseignement	Entreprises privées	Organisations internationales	OBNL
Énergie de France (EDF)	CNRS GREThA UMR 5113 Université de Bordeaux	TRACTEBEL ENGINEERING (France) / Coyne et Bellier		
Institut de recherche pour le développement (IRD)	CRIDEAU - Université de Limoges	Vox Novia		
Institut français des Formateurs - Risques majeurs et protection de l'Environnement (IFFO-RME)	École d'ingénieurs en agriculture (ESITPA), France	Groupe Sanef		
Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA)	École des Mines de Nancy, Université de Lorraine	Eliomys		
L'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS)	École d'ingénieurs de Purpan	Coyne et Bellier		
Laboratoire de Géographie physique CNRS UMR 8591	Faculté de droit de Rennes 1 - Institut Ouest Droit et Europe (IODE)	ASF (Autoroutes du Sud de la France) VINCI Autoroute		
MEDDE	GEOPHEN LETG-UMR 6554 CNRS Université de Caen	Agro-Transfert Ressources et Territoires		
MEEDDM	Institut de droit de l'environnement, Université Jean Moulin - Lyon 3			
MEEDDM /CGDD	LAS-LARES EA 2241 Université Rennes 2			
Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES)	Université de Lorraine			

ANNEXE A (SUITE)

INTERVENANTS FRANÇAIS				
Organisations gouvernementales	Institutions d'enseignement	Entreprises privées	Organisations internationales	OBNL
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE)	Université de Rennes			
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE)	Université de Rouen, département de géographie, UMR IDEES-Géosuds			
Ministère de l'Économie	Université des Antilles (UA)			
Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEEM)	Université d'Orléans - Département de Géographie			
MTES/CGDD/IDPP1	Université Paris IV - laboratoire Espaces, Nature et Culture (ENeC) - UMR 8185			
MTES/CGDD/IDPP2	UPMC/MNHN Sorbonne			
Réseau de Transport d'Électricité (RTE)	UMR Dynamiques Rurales ENFA Toulouse Auzeville			
Société nationale des chemins de fer (SNCF) Réseau	I2M sup de Co Caraïbes			
INRA L'Institut national de la recherche agronomique	Équipe Géomatériaux, Ouvrages et Risques - UMR Université de Lorraine			
L'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux	L'École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg			

ANNEXE A (SUITE)

INTERVENANTS FRANÇAIS				
Organisations gouvernementales	Institutions d'enseignement	Entreprises privées	Organisations internationales	OBNL
Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEEDDAT) - Commissariat général au développement durable, France	Université de Montpellier, CEPEL			
	CNRS UMR 8591			

ANNEXE B Statistiques de la participation au colloque et à l'école d'été (2008 – 2019)

Participants et intervenants au colloque et à l'école d'été											
Nombre de participants aux colloques	Québec 2008	Niamey 2009	Paris 2010	Cameroun 2011	Montréal 2012	Lomé 2013	Bruxelles 2014	Madagascar 2016	Paris 2018	Cotonou 2019	TOTAL
	248	196	242	183	132	167	108	97	130	175	1 678
Nombre de participants aux colloques											
COLLOQUES											
Intervenants français	6	5	39	5	5	6	13	4	42	5	130
Intervenants canadiens	53	7	17	6	32	5	6	6	9	4	145
ÉCOLE D'ÉTÉ											
Formateurs français		1	2	1	0	0	0	6	4	2	16
Formateurs canadiens		2	2	3	2	0	2	1	1		13

ANNEXE C

Bilan des revenus et des dépenses

Bilan des revenus et des dépenses -- fonctionnement /activités (en dollars canadiens)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Moyenne
Fonctionnement														
Revenus	93 112 \$	64 683 \$	58 938 \$	49 639 \$	54 695 \$	73 957 \$	73 564 \$	119 139 \$	70 161 \$	70 269 \$	76 513 \$	77 636 \$	70 500 \$	73 293 \$
Dépenses	94 784 \$	126 324 \$	131 923 \$	128 884 \$	118 692 \$	113 626 \$	85 035 \$	159 000 \$	106 731 \$	136 436 \$	102 586 \$	78 713 \$	86 875 \$	113 047 \$
Bilan	(1 672) \$	(61 641) \$	(72 985) \$	(82 245) \$	(63 997) \$	(39 669) \$	(11 471) \$	(39 861) \$	(36 570) \$	(66 167) \$	(26 073) \$	(1 077) \$	(16 375) \$	(39 985) \$
Activités														
Revenus	327 412 \$	273 346 \$	287 370 \$	226 047 \$	217 419 \$	311 098 \$	231 895 \$	131 228 \$	190 729 \$	2 665 \$	96 924 \$	117 650 \$	- \$	185 676 \$
Dépenses	277 963 \$	242 457 \$	257 874 \$	192 025 \$	176 801 \$	229 448 \$	184 906 \$	107 222 \$	177 902 \$	6 413 \$	67 128 \$	129 350 \$	4 077 \$	157 967 \$
Bilan	49 449 \$	30 889 \$	29 496 \$	34 022 \$	40 618 \$	81 650 \$	46 989 \$	24 006 \$	12 827 \$	(3 748) \$	29 796 \$	(11 700) \$	(4 077) \$	27 709 \$
Bilan fonctionnement /activités														
Bilan	47 777 \$	(30 752) \$	(43 489) \$	(48 223) \$	(23 379) \$	41 981 \$	35 518 \$	(15 855) \$	(23 743) \$	(69 915) \$	3 723 \$	(12 777) \$	(20 452) \$	(12 276) \$

ANNEXE D

Tableau résumant le plan stratégique et les ressources à la réalisation du plan

ORIENTATIONS	STRATÉGIES	OBJECTIFS	RESSOURCES		BÉNÉFICES ATTENDUS
			Humaines / responsabilités	Financières	
Renforcer la situation financière du SIFÉE	Diversifier les sources de financement liées au fonctionnement	Comblé le manque à gagner relativement au budget de fonctionnement en approchant de nouveaux contributeurs ou des fondations	Directeur général/employé	Inclus dans tâches et responsabilités	Effectuer demandes de financement afin de combler manque à gagner / augmentation des revenus
	Susciter l'intérêt à adhérer au SIFÉE	Augmenter le nombre de membres	Directeur général/employé	Inclus dans tâches et responsabilités	Nouveaux membres : 10 organisationnels / 20 individuels
	Moderniser le site Web	Améliorer l'efficacité de la gestion	Employé	Coût estimé de la modernisation 6 000 \$ (à financer)	Réduire le temps consacré aux transactions effectuées avec les membres du SIFÉE et les participants à ses activités
		Faciliter les transactions avec nos membres	Employé	Inclus dans tâches et responsabilités	Confectionner formulaire pour accès direct
Améliorer la présence du SIFÉE sur le terrain	Augmenter le nombre et la fréquentation des activités	Repandre la tenue annuelle du colloque international et de l'école d'été du SIFÉE enÉE	Directeur général/employé	Budget prévisionnel de l'événement	Revenus attendus / année = 25 000 \$ CAN
		Accroître les possibilités de collaboration	Directeur général / ressource à embaucher	Embauche d'une ressource - à financer : 12 000 \$ / année 2022 - - 1 journée/semaine	Embauche de cinq représentants d'ici 2022 et réalisation de deux activités / année 2022 à 2024
	Intensifier l'utilisation des outils numériques	Utiliser les nouvelles applications pour la réalisation d'activités en distanciel ou combinant le distanciel et le présentiel	Directeur général/employé	Abonnement à l'application ZOOM	Augmenter le nombre d'activités réalisées par le SIFÉE
		Créer et administrer une plateforme d'échange virtuelle	Employé/ressource à embaucher	À financer : 12 000 \$ / année 2022 -- 1 journée/semaine	Projet structurant visant à augmenter la présence sur le terrain / améliorer l'attractivité pour adhésion

ANNEXE D (SUITE)

ORIENTATIONS	STRATÉGIES	OBJECTIFS	RESSOURCES		BÉNÉFICES ATTENDUS
			Humaines / responsabilités	Financières	
Améliorer la présence du SIFÉE sur le terrain	Intensifier l'utilisation des outils numériques	Intensifier l'utilisation des réseaux sociaux	Employé	Inclus dans tâches actuelles	Augmenter la présence sur le terrain / améliorer l'attractivité pour adhésion
	Devenir le point focal de la diffusion de l'expertise en Francophonie	Création d'une base de données Créer une publication scientifique en français dédiée au domaine de l'ÉE	Directeur général Directeur général	Inclus dans responsabilités actuelles Inclus dans responsabilités actuelles	Projet structurant à long terme Projet structurant à long terme
Établir de nouveaux partenariats	Créer ou intensifier les liens avec des organismes ou des réseaux de l'ÉE	Refonder les relations entre le SIFÉE et la <i>Francophonie</i>	Directeur général/employé	Inclus dans tâches et responsabilités	Conclure une nouvelle entente de partenariat avec l'IFDD
		Négocier des ententes-cadres avec des <i>organismes de développement</i>	Directeur général/employé	Inclus dans tâches et responsabilités	Formaliser le partenariat avec l'UEMOA et réaliser les premières activités de son PRCEE
		Négocier ententes-cadres avec des universités et des centres recherche	Directeur général/employé	Inclus dans tâches et responsabilités	Établir le contact avec les universités / centres de recherche et conclure des ententes de partenariat
		Négocier des ententes à court terme avec des agences publiques et des associations professionnelles	Directeur général/employé	Inclus dans tâches et responsabilités	Formaliser l'entente avec la CIVEXES et d'autres organismes pour la réalisation d'activités
		Créer ou intensifier les liens avec des organismes et des réseaux œuvrant dans le domaine de l'ÉE	Directeur général/employé	Inclus dans tâches et responsabilités	Réactualiser les liens avec l'IAIA

ANNEXE E

Budget prévisionnel 2022

Prévisions budgétaires 2022

	\$ CAD
Produits	
Cotisations des membres	
Organismes gouvernementaux	7 500
Institutions d'enseignement ou de recherche	2 000
Organismes à but non lucratif	2 000
Entreprises	15 000
Membres individuels	2 000
Subventions fonctionnement⁶	
MELCC (Québec)	10 000
MRIF (Québec)	10 000
MTES (France)	37 000
Subventions activités	
Appuis financiers / commandites	25 000
Revenus d'activités	
Colloque de Montréal (Inscriptions d'environ 150 personnes)	70 000
École d'été tenue en marge du colloque (Inscriptions d'une quarantaine de personnes)	24 000
Autres activités de renforcements des capacités (formations, séminaires, etc.)	75 000
Intérêts	
Revenus d'intérêts	25
	279 525

⁶ Cette évaluation est basée sur les montants versés à ce titre en 2021.

ANNEXE E (SUITE)

Charges	
Salaires et charges sociales⁷	
Salaires du personnel et charges	116 000
Activités	
Colloque de Montréal (dépenses pour un colloque en personne)	60 000
École d'été de Montréal	12 000
Autres activités de renforcement des capacités (formations, séminaires etc.)	60 000
Promotion et représentation	
Dépenses de la direction	500
Autres	200
Loyer	
Frais de location bureaux	13 110
Taxes et assurances	
Taxes	400
Assurances	2 830
Communications	
Téléphone et Internet	1 900
Poste	150
Frais site web	1 200
Frais de bureau	
Matériel	400
Impressions et photocopies	200
Informatique (Système comptable)	1 800
Autres	300
Honoraires professionnels	
Honoraires comptables	2 000
Frais bancaires	
Frais bancaires	2 000
Amortissement	
Amortissement	0
	274 990
Résultat	4 535

⁷ L'évaluation des salaires et des charges sociales du présent budget ne prend pas en compte les coupures annoncées à la section 5 du plan stratégique.

Annexe 3 : Composition du comité exécutif et du conseil d'administration

	Titre	Organisation	Représentation
Comité exécutif	Présidente Élection : Octobre 2020	Ministère du de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC), Québec <i>Mme Marie-Lou COULOMBE</i> Termine en 2022	Amérique - Organisme gouvernemental
	Vice-président Élection : Septembre 2019	Egis structure et Environnement <i>M. Jean-Louis MALFERE</i> Termine en 2022	Europe - Entreprise
	Vice-président Élection: Septembre 2018	Membre individuel <i>M. Ambroise Urbain FOUTOU</i> Termine en 2021 (3 ans)	Afrique - Individuel
	Secrétaire-Trésorier Élection: Septembre 2019	NEXON <i>M. Edmond Zouzoua</i> Termine en 2022 (3 ans)	Afrique - Entreprise
Conseil d' administration	Membre du conseil Élection : Septembre 2018	Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES), France <i>Mme Gwendoline ROUZIÈRE</i> Termine en 2021 (3 ans)	Europe - Organisme gouvernemental
	Membre du conseil Élection : Septembre 2018	<i>Association nigérienne des professionnels en études d'impact sur l'environnement (ANPEIE)</i> <i>M. Hassane Djibrilla Cissé</i> Termine en 2021 (3 ans)	Afrique – Organisme à but non lucratif
	Membre du Conseil Élection: Septembre 2018	Hydro-Québec <i>Mme Marjorie HARVEY</i> Termine en 2021 (3 ans)	Amérique - Entreprise
	Membre du Conseil Élection: Octobre 2020	Association québécoise pour l'évaluation d'impacts (AQÉI) <i>M. Karim SAMOURA</i> Termine en 2023 (3 ans)	Amérique - Organisme à but non lucratif
	Membre du Conseil	Vacant	Europe - Institution d'enseignement ou de recherche
	Membre du Conseil	Vacant	Europe – Organisme à but non lucratif
	Membre du Conseil	Vacant	Afrique - Organisme gouvernemental
	Membre du Conseil	Vacant	Afrique - Institution d'enseignement ou de recherche
	Membre du Conseil	Vacant	Amérique - Institution d'enseignement ou de recherche

Annexe 4 : Liste des membres organisationnels au 31 décembre 2021

Agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE), Togo	Groupe d'Étude et de Recherches en Population-Environnement et Développement (GERPED), Burundi
Association camerounaise pour l'évaluation environnementale (ACAMEE), Cameroun	H & B Consulting, Cameroun
Association nigérienne des professionnels en études d'impact environnemental (ANPÉIE), Niger	Hydro-Québec, Canada
AgroParisTech, France	Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES), France
Association québécoise pour l'évaluation d'impacts (AQÉI), Canada	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF), Canada
Bureau national d'évaluation environnementale (BNEE), Niger	Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC), Canada
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), Canada	NEXON Consulting, Côte d'Ivoire
Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), France	Office national pour l'environnement (ONE), Madagascar
Cabinet ENVAL SARL, Côte d'Ivoire	Réseau National de la Société Civile pour l'Environnement et le Développement durable (RENASCEDD), Guinée
Chambre ivoirienne des Experts-conseils en Évaluations environnementales et Sociales (CIVEXES), Côte d'Ivoire	Service d'appui à la gestion de l'environnement (SAGE), Madagascar
Egis Structures et Environnement, France	Université d'Abomey-Calavi (UAC), Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines (FLASH), Bénin
Groupe d'Études interdisciplinaires en Géographie et Environnement régional (GEIGER) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Canada	

Annexe 5 : Liste des membres individuels au 31 décembre 2021

Facia Giraude Filde ADEOSSI
Responsable Responsabilité sociétale et
Environnementale des Entreprises
Institut Internationale d'Ingénierie de l'Eau et de
l'Environnement (2iE)

Virginie DEFREMONT

Noé DESTIN
Directeur Adjoint, Bureau National d'Évaluation
Environnementale (BNEE)
Haïti

Ambroise Urbain FOUTOU
Consultant en évaluation environnementale
Bamako, Mali

Yvon GUERRIER
Chargé de Relations publiques et internationales,
Porteur de Dossier Développement durable et
Résilience
Delmas, Haïti

Jean HÉBERT
Consultant indépendant
Canada

Mahugnon Alexis Bienvenu HOUNDJI
Doctorant
Parakou, Bénin

Koffi Chrysogone KASSEGNE
Directeur, Cabinet décisionnel management
consulting
Cotonou, Bénin

Marc-Antoine LADOUCEUR
Président, Auditerra
Canada

Alain Christian MBIH NJOH BOMOUT
Cameroun

Ghislain Thierry MOTCHEBONG
Surintendant, santé, sécurité, environnement.
Nordgold, Bissa
Ouagadougou, Burkina Faso

Pierre OUANGBAO
Expert en évaluation environnementale
Bangui, République Centrafricaine

Akah Alex OUREGA
Environnementaliste, chargé d'Études
Burgeap CI
Côte d'Ivoire

Pierre OYO
Conservation de la faune congolaise (CFC)
Brazzaville, Congo

Félix Junior RONY
Consultant en évaluation environnementale et
sociale
Port-au-Prince, Haïti

Adama SANGARÉ
Environnement Sans Frontière
Mali

Pierre SENÉCAL
Consultant indépendant (spécialisé en évaluation
des impacts sociaux)
Canada

Djibril ZAMBOU SOGBOUM
Ingénieur Économiste Environnemental
Cameroun

Franck Ghislain Kokou Awaz TOUDJI-BANDJE
Étudiant, Université Aube Nouvelle
Burkina Faso

Jean de Dieu Hermann ZONGO
Étudiant, Université Aube Nouvelle (UAUBEN)
Burkina Faso

Annexe 5 : États financiers 2021

**SECRÉTARIAT INTERNATIONAL
FRANCOPHONE POUR L'ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE**

États financiers
31 décembre 2021
(en dollars canadiens)

SECRETARIAT INTERNATIONAL FRANCOPHONE POUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Bilan

Au 31 décembre 2021

(en dollars canadiens)

	Note	2021 \$	2020 \$
Actif			
Actif court terme			
Encaisse		11 232	9 241
Débiteurs		-	20 000
Frais payés d'avance		1 888	1 888
Placement		1 000	5 000
		<u>14 120</u>	<u>36 129</u>
Immobilisation corporelle	2	<u>132</u>	<u>189</u>
		<u>14 252</u>	<u>36 318</u>
Passif			
Passif court terme			
Créditeurs		<u>8 320</u>	<u>6 679</u>
Capitaux propres			
Affecté à des projets		101 616	104 764
Investi en immobilisations		132	189
Non affecté		<u>(95 816)</u>	<u>(75 314)</u>
		<u>5 932</u>	<u>29 639</u>
		<u>14 252</u>	<u>36 318</u>

Au nom du conseil d'administration,

_____, administrateur

Information à usage interne

SECRETARIAT INTERNATIONAL FRANCOPHONE POUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en dollars canadien)

	Note	2021 \$	2020 \$
Revenus			
Cotisations des membres	3	8 459	13 147
Subventions monétaires – Activités	5		
Subventions – Fonctionnement		57 723	57 328
Revenus divers		5 080	-
Intérêts		-	25
		<u>71 262</u>	<u>70 500</u>
Dépenses			
Salaires et charges sociales (net de subvention de 56 656 \$, 51 490 \$ en 2020)		68 480	67 911
Activités		-	(928)
Promotion et représentation		-	149
Loyer		13 107	14 199
Taxes et assurances		4 010	2 760
Communications		3 250	3 169
Fournitures de bureau		2 491	52
Honoraires professionnels		2 581	2 570
Frais bancaires		993	989
Amortissement des immobilisations corporelles		57	81
		<u>94 969</u>	<u>90 952</u>
Résultat (Perte) net		<u>(23 707)</u>	<u>(20 452)</u>

SECRETARIAT INTERNATIONAL FRANCOPHONE POUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos 31 décembre 2021

(en dollars canadien)

				2021
	Non affecté \$	Affecté à des projets \$	Investi en immobilisations corporelles \$	Total \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	(76 242)	105 692	189	29 639
Résultat (Perte) net	(24 446)	796	(57)	(23 707)
Solde à la clôture de l'exercice	(100 688)	106 488	132	5 932
				2020
	Non affecté \$	Affecté à des projets \$	Investi en immobilisations corporelles \$	Total \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	(59 948)	109 769	270	50 091
Résultat (Perte) net	(16 294)	(4 077)	(81)	(20 452)
Solde à la clôture de l'exercice	(76 242)	105 692	189	29 639

SECRETARIAT INTERNATIONAL FRANCOPHONE POUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en dollars canadien)

1 Statuts constitutifs et nature des activités

Le Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale est constitué selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. La société est une organisation sans but lucratif et est exemptée d'impôt. Elle a pour mission de promouvoir l'utilisation des évaluations d'impacts au sein de la francophonie afin d'anticiper, de gérer et d'atténuer les effets du développement sur l'environnement et les populations.

2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode et taux suivants :

		Méthode	Durée / Taux		
Équipement informatique		Dégressif	30 %		
Mobilier et équipement de bureau		Dégressif	20 %		
				2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net	
	\$	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	5 369	(5 237)	132	189	
Mobilier et équipement de bureau	4 748	(4 748)	-	-	
	10 117	(9 984)	132	189	

3 Cotisations des membres

	2021	2020
	\$	\$
Organismes à but non lucratif	1 241	975
Organismes gouvernementaux	-	2 882
Institutions d'enseignement ou de recherche	378	698
Entreprises	6 250	7 052
Individuel	590	1 540
	8 459	13 147

SECRETARIAT INTERNATIONAL FRANCOPHONE POUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Notes complémentaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

(en dollars canadien)

4 Résultats par projet

			2021	2020
	CCEK (Phase 2) \$	Fonctionnement \$	Total \$	Total \$
Revenus				
Cotisations des membres	-	8 459	8 459	13 147
Subventions monétaires – Activités				
Subventions – Fonctionnement	-	57 723	57 723	57 328
Revenus divers	5 080	-	5 080	-
Intérêts	-	-	-	25
	5 080	66 182	71 262	70 500
Dépenses				
Salaires et charges sociales	4 284	64 196	68 480	67 911
Activités	-	-	-	(928)
Promotion et représentation	-	-	-	149
Loyer	-	13 107	13 107	14 199
Taxes et assurances	-	4 010	4 010	2 760
Communications	-	3 250	3 250	3 169
Fournitures de bureau	-	2 491	2 491	52
Honoraires professionnels	-	2 581	2 581	2 570
Frais bancaires	-	993	993	989
Amortissement des immobilisations corporelles	-	57	57	81
	4 284	90 685	94 969	90 952
Résultat (Perte) net	796	(24 503)	(23 707)	(20 452)

5 Subventions monétaires

			2021	2020
	Fonctionnement \$	Total \$	Total \$	Total \$
Subventions – Fonctionnement				
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	10 000	10 000	10 000	10 000
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie	10 000	10 000	10 000	10 000
Ministère de la Transition écologique et solidaire (France)	37 723	37 723	37 723	37 328
	57 723	57 723	57 723	57 328

